

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Champ de formations Villes, transports et territoires

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
**VAGUE E**

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Pierre Barras, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Villes, transports et territoires* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence professionnelle Management des processus logistiques
- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs
- Master Génie urbain
- Master Géomatique
- Master Transport, mobilités, réseaux
- Master Urbanisme et aménagement

## PRÉSENTATION

Le champ de formations *Villes, transports et territoires* (VTT) est un projet partagé par les deux universités de l'Est parisien, Créteil (UPEC) et Marne-La-Vallée (UPEM), et comporte quatre licences professionnelles (LP), quatre masters et quatre diplômes d'université. Les formations de l'UPEM concernées par la présente évaluation sont trois LP et les quatre mentions de master. Il s'agit des masters *Urbanisme et aménagement* (UA) à neuf parcours, *Transport, mobilités, réseaux* (TMR) à un parcours, *Génie urbain* à trois parcours et *Géomatique* à deux parcours, et des LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* parcours *Assistant chef de projet en aménagement de l'espace*, *Management des processus logistique* parcours *Management de la chaîne du froid*, et enfin *Tourisme et loisirs sportifs*.

Les masters UA et TMR sont organisés au sein de l'École d'urbanisme de Paris (EUP), structure commune à l'UPEM et l'UPEC. Les autres formations sont portées par quatre composantes de l'UPEM : le master *Génie urbain* et la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* par le département Génie urbain de l'Institut francilien des sciences appliquées (ISFA), le master *Géomatique* par l'Institut Gaspard Monge (IGM) qui rassemble les disciplines de l'informatique et de l'électronique, la LP *Management des processus logistiques* par le département Génie thermique de l'IUT et la LP *Tourisme et loisirs sportifs* par l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Le périmètre institutionnel concerné par les thématiques du champ comporte nombre d'établissements de l'Est parisien : ceux localisés à Marne-La-Vallée au sein de la cité Descartes à proximité de l'UPEM : l'Institut français des sciences et technologies des transports (IFSTTAR), l'École nationale des sciences géographiques (ENSG), l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires (ENS AV&T), l'École des ponts ParisTech (ENPC) auxquels s'ajoutent l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville (ENSAPB). Quatorze laboratoires de ces établissements, supports des formations du champ, constituent le LabEx (Laboratoire d'excellence) Futurs urbains. L'UPEM a obtenu avec certains de ces établissements le label I-SITE (Initiatives - Science - Innovation - Territoires - Économie) pour son projet « FUTURE » sur le thème « la ville de demain ».

A l'exception du parcours *Management et ingénierie des services de l'environnement* (MISE) du master *Génie urbain* organisé sur le campus Véolia de Jouy-le-Moutier (95) et avec l'Université de Cergy-Pontoise, les formations sont dispensées sur le campus Descartes à Marne-La-Vallée. Le master UA est co-accrédité avec l'UPEC, le master TMR avec l'UPEC et l'ENPC, le master *Géomatique* avec l'ENSG. La LP *Management des processus logistiques* est rattachée secondairement au champ *Économie, management et administrations des organisations* de l'UPEM.

## AVIS GLOBAL

Les thématiques du champ *Villes, transports et territoires* sont portées de longue date par les établissements de l'Est parisien. Le regroupement à Marne-la-Vallée de l'IFSTTAR, l'ENSG, l'ENS AV&T, l'ENPC, l'EUP et de l'UPEM constitue un environnement exceptionnel, tant en formation qu'en recherche, comme l'atteste l'obtention du LabEx Futurs Urbains. Le potentiel stratégique du champ dépasse le périmètre de l'UPEM qui y apporte une contribution substantielle notamment au travers du master UA au spectre large et aux effectifs importants.

Essentiellement professionnalisantes, souvent proposées en alternance et dynamiques du point de vue de l'innovation pédagogique et de l'utilisation des nouvelles technologies, les formations évaluées s'inscrivent bien dans la politique de formation de l'UPEM. La plupart d'entre elles sont sans nul doute en position d'apporter une contribution positive au projet FUTURE obtenu dans le cadre du label I-SITE.

Les trois masters UA, TMR et *Génie urbain*, et la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, relèvent à l'évidence du thème « Villes Transports Territoires », l'EUP et le master UA en sont d'ailleurs l'ossature principale. On peut en revanche s'interroger sur les critères qui ont conduit à rattacher à ce thème les trois autres formations plutôt que d'autres formations de l'UPEM, notamment des secteurs du génie civil ou du BTP qui n'y sont rattachées que secondairement et jamais mentionnées dans le dossier d'autoévaluation du champ. Certains dossiers d'autoévaluation de formations ne mentionnent pas leur appartenance au champ. On peut regretter aussi qu'aucune licence généraliste ne fasse partie de ce champ, les masters étant alimentés par des licences du champ *Sciences, ingénierie, technologies* ou du domaine Sciences humaines et sociales. La pertinence de ce champ est donc évidente, son périmètre et sa cohérence pourraient être améliorés en renforçant aussi le caractère transversal des formations.

La principale formation en termes de thématique et d'effectif est organisée par une structure commune UPEM-UPEC, et les autres formations sont rattachées à quatre composantes différentes qui les gèrent en toute autonomie. Cette complexité institutionnelle fait regretter qu'aucune instance de concertation, de mutualisation ou d'organisation n'ait été mise en place par l'UPEM pour ce champ. Cette faiblesse pourrait être corrigée par la mise en place de conseil de perfectionnement propre à chaque formation.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs des formations du champ VTT de l'UPEM sont clairement définis en termes de débouchés professionnels et en très bonne adéquation avec les besoins des différents secteurs d'embauche. À l'exception de ceux de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, les savoir-faire et les compétences acquises sont cohérents dans leurs contenus et précisément décrits.

Le programme de la licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques*, parcours *Management de la chaîne du froid*, conçu en partenariat avec l'Union nationale du transport frigorifique (UNTF), correspond parfaitement aux métiers visés par cette formation. Le dossier de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* expose très clairement les objectifs de la formation en termes de débouchés professionnels mais reste très vague sur la nature des connaissances et des compétences acquises par les étudiants.

À l'exception du parcours *Information géographique, analyse spatiale et télédétection* (IGAST) de la mention *Géomatique*, les masters visent plus la professionnalisation que la préparation à la recherche. Leurs contenus correspondent aux compétences disciplinaires et transversales ciblées. Les spécialisations précises des parcours correspondent à des compétences professionnelles et des secteurs bien identifiés. Les neuf parcours du master UA quadrillent l'ensemble des compétences métiers du domaine concerné. Les spécificités propres à chacun des trois parcours du master mention *Génie urbain* sont clairement explicitées et indiquent leur complémentarité, malgré une déconnexion certaine du parcours MISE qui, au vu de son recrutement et de ses objectifs, semble d'ailleurs plus relever d'un diplôme de mastère que du master. La poursuite d'études en doctorat reste marginale et ne concerne que les parcours *Développement urbain durable* (DUD) et *Ingénierie de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine* (IMOAU).

La place des différentes formations du champ dans leur environnement académique est bien décrite. Les trois licences professionnelles et le master *Géomatique* se présentent comme très spécifiques, se distinguant ainsi dans l'offre régionale. Le master UA se distingue par le large spectre des spécialisations proposées, le master TMR par son caractère transdisciplinaire alliant ingénierie et sciences sociales. Le master *Génie urbain*, original, a un positionnement complémentaire des formations d'ingénieur existantes. Seule la LP *Tourisme et loisirs sportifs* connaît des formations équivalentes au plan national.

Le champ bénéficie d'un fort appui recherche puisqu'il est adossé aux équipes de recherche du LabEx Futurs urbains ainsi qu'au Laboratoire en Sciences et technologies de l'information géographique (LaSTIG) pour le master *Géomatique*.

Les liens avec le monde socio-économique sont bien développés et généralement très actifs, à l'exception notable de la LP *Tourisme et loisirs sportifs*. Pour les autres formations, de nombreux acteurs du secteur professionnel concerné, entreprises et institutions administratives, interviennent à différents niveaux : mise en œuvre de l'apprentissage, des stages, participation aux enseignements et au pilotage. Le parcours MISE du master *Génie urbain* bénéficie d'une coopération avec l'entreprise Véolia et l'ENPC.

L'ensemble des formations du champ propose des enseignements cohérents avec leurs objectifs et une structure lisible. En master, à l'exception du parcours MISE du master *Génie urbain* intégré sur deux ans, la spécialisation est progressive avec un tronc commun en première année (M1) et une spécialisation en deuxième année (M2).

La cellule handicap de l'établissement gère l'adaptation des formations aux étudiants à contraintes particulières ; une réglementation particulière fixée par la commission de la formation et de la vie étudiante (CFVU) de l'UPEM organise l'accueil des étudiants d'autre public : sportifs de haut niveau, chargés de familles... Toutes les mentions sont ouvertes à la formation continue et des efforts sont faits pour accueillir ces publics même si les effectifs sont faibles voire nuls. Les étudiants sont administrativement accompagnés par le service de la formation continue et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de l'établissement. Plusieurs formations sont aussi ouvertes à l'apprentissage, quasi exclusivement pour la LP *Métiers de*

*l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, et en M2 pour le master *Génie urbain*, sans que le développement de l'apprentissage ne soit une stratégie du champ pour autant. La VAE est aussi possible mais rarement utilisée sauf notablement pour le parcours IMOAU du master *Génie urbain* qui a réalisé six VAE sur la période.

La professionnalisation est bien intégrée dans les formations selon des modalités diverses : intégration des professionnels dans la formation, immersion des étudiants en entreprise, enseignements de mise en situation professionnelle. Les projets tutorés des licences professionnelles ont une durée et des modalités d'évaluation conformes à l'arrêté les régissant. Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), présentes pour toutes les formations du champ, sont complètes et lisibles, même si celles des LP *Management des processus logistique* et *Tourisme et loisirs sportifs* auraient pu être adaptées à la spécialité du parcours. Toutes les formations du champ proposent un stage d'au moins trois mois, suivi et évalué selon les modalités usuelles : mémoire et soutenance orale. L'établissement organise l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et l'élaboration de leur projet professionnel. On regrette l'absence du supplément au diplôme.

La relation des masters avec les laboratoires de recherche est forte et les actions nombreuses : modules orientés recherche, conférences, études bibliographiques. Les liens des licences professionnelles avec la recherche, lorsqu'ils existent, sont réduits à l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation.

La place du numérique dans les formations est réduite à l'accès aux services de l'établissement (accès internet, boîte mail, bureau virtuel, ...) complété par des accès à des logiciels dédiés aux spécificités de chaque formation. Un MOOC devrait cependant être mis en place au sein de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*.

Toutes les formations du champ ont la possibilité d'incuber des projets pédagogiques au sein d'une structure transversale, « La Centrif », qui dispose de salles innovantes et d'un espace de *co-working*. Les masters ont particulièrement développé des outils d'innovation pédagogique : *hackatons* ou *codesprints* en géomatique ; voyages d'études, simulations jouées, présentation de stage sur le modèle « ma thèse en 180 secondes » en génie urbain.

A l'exception d'un partenariat formel de la LP *Tourisme et loisirs sportifs* avec l'université Cadi Ayyad (Marrakech, Maroc) et l'École supérieure de technologie d'Essaouira (ESTE), la dimension internationale des licences professionnelles se restreint essentiellement à l'apprentissage de l'anglais sauf, notablement, pour la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, qui ne propose pas de cours d'anglais mais quelques stages à l'étranger (un ou deux par an). Les masters UA et TMR bénéficient des nombreuses conventions signées par l'EUP. La mobilité entrante et sortante reste néanmoins faible. Pour les autres masters, la place de l'international, essentiellement cours en anglais et voyages d'études à l'étranger, pourrait être développée. Le master *Géomatique* bénéficie d'une convention entre l'UPEM et la faculté des sciences de Tanger, permettant en particulier l'intégration d'étudiants marocains. Le master *Génie urbain* a mis en place des actions originales, notamment des ateliers dans le cadre de voyages à l'étranger ou de partenariats (universités du Brésil et d'Italie). La mobilité étudiante sortante est faible.

La constitution des équipes pédagogiques pose problème pour trois des formations du champ. Le responsable de la LP *Management des processus logistiques* assure le quart de la formation et les enseignants universitaires représentent seulement 23 % des intervenants. Le responsable de la LP *Tourisme et loisirs sportifs* réalise à lui seul 46 % des enseignements. La diversité des intervenants est trop faible en M1 et dans le parcours IGAST du master *Géomatique*.

Seule la LP *Tourisme et loisirs sportifs* possède un conseil de perfectionnement dédié. Pour les autres formations, le conseil de perfectionnement n'est pas en place ou très peu d'informations sont fournies dans les dossiers. Le master *Géomatique* n'a pas de conseil de perfectionnement qui lui est propre.

L'autoévaluation des formations par les étudiants doit être améliorée. Les outils d'évaluation existent rarement et, lorsque c'est le cas, le dossier ne précise pas la manière dont l'équipe pédagogique en fait usage.

Hormis pour les masters UA, TMR et *Génie urbain*, le suivi des étudiants, notamment leur origine et leur devenir, reste à renforcer.

A l'exception de ceux de la mention de master UA, très attractif, et *Génie urbain*, les effectifs sont souvent faibles avec parfois une tendance à la baisse. L'origine des étudiants, quand elle est précisée, pose également parfois problème : les LP s'apparentent trop souvent à une troisième année de BTS ; le recrutement du parcours MISE du master *Génie urbain* est également surprenant puisque 90 % des recrutés sont déjà

diplômés d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur. Les taux de réussite sont globalement bons à l'exception de la LP *Tourisme et loisirs sportifs* où ils pourraient être meilleurs pour une licence professionnelle. Pour la mention de master *Géomatique*, les chiffres indiqués ne sont pas suffisamment clairs car mélangés avec ceux de l'ENSG.

Pour les masters UA et TMR, le suivi des diplômés est effectué de façon satisfaisante à la fois par l'EUP et les dispositifs de l'UPEM et l'UPEC. Pour les autres formations, le suivi des diplômés est assuré majoritairement par l'Observatoire des Formations et Insertion Professionnelle-Évaluations (OFIPE) de l'UPEM et parfois complété en interne par les responsables de formation et les partenaires. Les chiffres proposés manquent souvent de fiabilité et de précisions et sont trop souvent peu satisfaisants. Pour exemples, seulement un tiers à la moitié des diplômés de la LP *Management des processus logistiques parcours Management de la chaîne du froid* ont un emploi correspondant à la formation. Les diplômés de la LP *Tourisme et loisirs sportifs* sont majoritairement en CDD trois à quatre mois après l'obtention du diplôme, sur des postes assez éloignés de la finalité de la formation. Enfin 70 % des diplômés du master *Géomatique* répondant aux enquêtes ont un emploi dont moins de 50 % sont stables trois ans après le diplôme.

On note un faible taux de poursuite d'études en doctorat, y compris dans les parcours recherche des masters.

## POINTS D'ATTENTION

La cohérence du champ : compte-tenu des spécialités des établissements regroupés dans l'Est parisien, la pertinence du champ *Villes, transports et territoires* est évidente et se renforce de collaborations avec d'autres établissements, notamment l'UPEC au sein de l'EUP. Dans le seul périmètre de l'UPEM, le champ devrait au moins regrouper toutes les formations relevant de ses thématiques, et notamment, pour ce qui est des sciences et technologies, les formations du BTP et du génie civil. Il faudrait cependant que ces formations manifestent leur intérêt pour ce champ.

La LP *Management des processus logistiques parcours Management de la chaîne du froid* : les effectifs sont réduits, l'insertion professionnelle est faible dans les métiers visés et l'équipe pédagogique est trop déséquilibrée. Le projet doit faire évoluer la composition de l'équipe pédagogique et démontrer sa pertinence par l'amélioration de l'insertion professionnelle.

La LP *Tourisme et loisirs sportifs* : 46 % des enseignements sont effectués par le responsable de la formation. La concordance entre la qualité des intervenants et les disciplines enseignées n'est pas assurée. Le taux de réussite est faible pour une LP et l'insertion professionnelle n'est pas en adéquation avec les objectifs visés. La formation doit améliorer ces points et faire la preuve de sa pertinence en démontrant le soutien des milieux professionnels du secteur.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



## LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES

Établissement : Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques* est une formation universitaire dispensée par l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. Elle est rattachée au département Génie Thermique et Énergie de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Champs-sur-Marne. Contenant un seul parcours *Management de la chaîne du froid* (MCF), cette mention s'inscrit dans deux champs de formation : un champ principal *Villes, transports et territoires* (VTT) et un champ secondaire *Économie, management et administration des organisations*. La LP est ouverte à la formation initiale sous statut d'étudiant, à l'alternance (sous contrat d'apprentissage) et au dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements visent à former des professionnels spécialisés en MCF de la chaîne alimentaire et pharmaceutique. Délivrée en présentiel, la formation comprend 427 heures de cours, un projet tutoré de 150 heures, ainsi qu'une période en entreprise de 14 semaines minimum.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques*, parcours *Management de la chaîne du froid* (MCF) est une formation conçue pour répondre à des besoins spécifiques des activités du transport et de la logistique à température dirigée. Les enseignements sont conçus en partenariat avec l'Union Nationale du Transport Frigorifique (UNTF), ce explique la nature très opérationnelle et professionnalisante du programme de formation.

Cette licence professionnelle vise à former des opérationnels spécialisés dans la gestion logistique de la chaîne du froid, notamment pour les produits alimentaires et pharmaceutiques. Elle forme aux métiers de chef d'équipe logistique, attaché commercial en transport frigorifique, chef d'exploitation d'un parc de véhicule, etc.

La finalité de la formation et les débouchés sont bien décrits.

La formation associe la dimension technique, notamment relative à la production et la maîtrise du froid ainsi que le transport-entreposage sous température dirigée, avec la dimension gestionnaire et managériale. Cette combinaison correspond au double champ dans lequel la LP est positionnée et est cohérente avec sa finalité.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement volontairement très spécifique rend la LP unique par rapport aux autres formations en logistique dispensées par les établissements d'enseignement supérieur environnants.

Dans l'offre de formation de l'UPEM, elle s'inscrit dans la continuité des formations du département Génie Thermique et Energie (GTE) de l'IUT, dans le cadre du Parcours Technologique du Grade de Licence (PTGL).

La formation n'a aucun lien avec des laboratoires de recherche universitaires, ce qui est courant pour une LP, mais regrettable.

Les liens avec le monde socio-économique sont très actifs. La formation bénéficie d'un soutien de l'UNTF, bien qu'il n'y ait pas dans le dossier d'élément suffisant précisant la forme et la nature de ce soutien. Cette licence professionnelle a signé une convention avec une entreprise de logistique (Martin Brower, logistique de Mac Do) et est en partenariat informel avec d'autres entreprises du secteur pour accueillir alternants, stagiaires... Elle est également en lien avec le centre de formation des apprentis (CFA) Descartes qui intervient dans la promotion de la formation et dans l'aide à la recherche de contrats d'apprentissage pour les étudiants.

Plus aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers n'existe depuis 2013. Une réflexion sur un nouveau dispositif d'ouverture à l'international devrait se faire jour.

### Organisation pédagogique

Bien qu'elle ne comporte qu'un seul parcours, la mention propose néanmoins différents modes d'accès à la formation. En effet, les étudiants n'ayant pas trouvé ou ne souhaitant pas de contrat d'apprentissage, ont la possibilité de suivre la formation sous statut d'étudiant avec une obligation d'effectuer un stage d'une durée minimale de 14 semaines. Si cette flexibilité peut sembler bien appréciable, on peut regretter que le dossier d'autoévaluation ne détaille pas comment le calendrier d'enseignement arrive à s'adapter pour permettre à l'ensemble des étudiants de pouvoir bénéficier d'un rythme d'apprentissage plus ou moins homogène et régulier.

Un effort a été fourni dans le développement de la formation continue, en particulier un partenariat est évoqué avec l'entreprise Martin Brower pour la mise en place de la VAE au profit de leurs collaborateurs. Les étudiants ayant des contraintes particulières bénéficient des dispositifs d'accueil et de soutien classiques.

De par son positionnement et sa thématique, la formation travaille étroitement avec le monde des entreprises. Afin de valoriser sa dimension académique et universitaire, l'enseignement gagnerait à intégrer une part relativement équilibrée de cours théoriques. Ainsi, les étudiants seraient à la fois préparés à l'insertion professionnelle immédiate mais aussi à des évolutions professionnelles à moyen voire à long terme.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est une fiche nationale éditée pour toutes les licences professionnelles *Management des processus logistiques*. En raison de la spécificité, elle mériterait d'être adaptée au parcours MCF de cette LP.

Le lien entre la formation et la recherche est quasi inexistant et soulève certaines interrogations quant à la composition de l'équipe pédagogique. Les seuls liens indiqués concernent quelques cours techniques enseignés par des ingénieurs de laboratoires spécialisés. Si le dossier indique qu'aucun enseignant-chercheur n'intervient dans cette LP, on note pourtant la présence d'au moins deux maîtres de conférences.

Aucune information n'est donnée sur la place du numérique dans la formation, à part l'accès des étudiants à internet et l'intranet.

L'ouverture de la formation à l'international se limite à 39 heures de cours d'anglais commercial et technique, ce qui est probablement suffisant pour l'accession aux métiers visés.

### Pilotage

La constitution de l'équipe pédagogique pose un réel problème : le responsable de la mention (désigné à la rentrée 2017, après deux ans d'absence de titulaire) est un professeur associé à temps partiel (PAST), par ailleurs directeur d'une structure privée de conseil et de formation. Il assure à lui seul 104 heures de cours. L'équipe comprend en outre cinq universitaires, dont trois appartiennent à l'UPEM (qui assurent 99 heures de cours), et deux professeurs de lycée (58 heures de cours). Les intervenants professionnels sont au nombre de huit et assurent 129 heures de cours.

Même si tous les intervenants extérieurs à l'UPEM possèdent les compétences requises, la part des enseignements effectués par des enseignants universitaires est trop faible (23 %). Le recrutement récent d'un PAST a permis de pallier l'absence de responsable, en attendant que l'UPEM assure le pilotage de cette LP par un enseignant-chercheur. Par ailleurs, le dossier ne mentionne pas l'existence de réunions de l'équipe pédagogique.

En dehors des éléments sur le comité de pilotage qui se réunit une fois par an, à la place du conseil de perfectionnement, il y a peu d'éléments permettant d'apprécier le degré de pertinence du pilotage mené. Par ailleurs, le dossier ne permet pas de connaître davantage les résultats formalisés issus de ce comité. Sa composition est toutefois correcte ; elle comprend, outre l'équipe pédagogique, des représentants de l'IUT, des entreprises et du CFA partenaires ainsi que le représentant des étudiants.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'a été mise en place qu'en 2018. Les résultats ne sont pas encore disponibles à ce jour.

Des partenariats formels et informels avec le monde socio-économique ont été évoqués, bien que les éléments précisant les liens ne soient pas fournis.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques. On peut regretter qu'il n'existe ni portefeuille de compétences ni livret de l'étudiant.

Le supplément au diplôme n'est pas fourni.

### Résultats constatés

Cette licence professionnelle est orientée vers une spécialisation très ciblée. Ceci explique probablement pourquoi le nombre de candidatures reste relativement faible par rapport au nombre de places ouvertes (20) : 39 candidats déposés dans e-candidat, 19 dossiers retenus et 17 inscrits en 2017-2018, ce qui est meilleur que les 5 années précédentes qui n'avaient comporté que 11 ou 12 inscrits. Quatre-vingt pour cent des étudiants viennent de la région parisienne. Ce résultat confirme l'ancrage régional de la formation. Les étudiants sont pratiquement exclusivement titulaires de brevets de technicien supérieur (BTS) ou de diplômes universitaires de technologie (DUT) (mais moins de 20 % venant du département GTE de l'IUT). La provenance de deuxième année de licence généraliste (L2) reste malheureusement très exceptionnelle. Les étudiants en contrat d'alternance sont en moyenne de 40 %.

Les taux de réussite sont bons, à hauteur de 95 %.

Le dossier apporte peu d'éléments concernant l'insertion professionnelle des étudiants, à la fois en terme quantitatif (taux d'insertion professionnelle) et qualitatif (niveau d'emploi). Les enquêtes menées n'ont obtenu que de faibles taux de réponse et manquent de fiabilité. Il en ressort qu'entre un tiers et la moitié des diplômés (quatre à six étudiants) ont un emploi correspondant à leur formation, ce qui est faible compte tenu du nombre d'étudiants admis chaque année. Étant donné que ce point a déjà été identifié et mentionné dans le dossier, nous ne pouvons qu'encourager la mise en œuvre rapide des outils d'évaluation.

Les poursuites d'études en master sont peu nombreuses, ce qui est cohérent avec les objectifs de professionnalisation de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation positionnée sur une spécialisation de « niche » dans le domaine du management des processus logistiques.
- Une formation combinant la dimension technique et la dimension gestionnaire.
- Des partenariats avec les entreprises de la filière.

### Principaux points faibles :

- Un pilotage perfectible et une présence trop faible d'enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique.
- Une insertion professionnelle faible dans les métiers visés.
- Des effectifs étudiants réduits.
- Des modalités de suivi des diplômés encore imparfaites.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Management des processus logistiques* dispose de plusieurs atouts, notamment d'une spécialisation ciblée sur la gestion des processus logistiques de la chaîne du froid. Elle se limite volontairement à une envergure régionale ; or cette spécialisation pourrait répondre aux besoins des entreprises d'autres régions, notamment celles situées au sud de la France. Dans ce sens, la communication sur l'offre de formation pourrait être élargie en vue, d'une part, d'attirer plus de candidats et, d'autre part, d'élargir l'horizon géographique des débouchés professionnels pour les diplômés. On ne peut en effet pas se contenter du résultat constaté d'insertion professionnelle dans les métiers visés : en moyenne seulement quatre diplômés y accèdent chaque année. Une augmentation significative des contrats en alternance pourrait être un début de solution.

Par ailleurs, la dimension académique de cette formation est à renforcer, notamment en ce qui concerne l'intégration d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. La formation privilégie la dimension opérationnelle par rapport à la dimension managériale. Ceci pourrait constituer un atout par rapport aux débouchés professionnels à court terme, mais probablement une faiblesse si on considère que les étudiants doivent être préparés à évoluer vers des activités nécessitant des capacités dans la résolution de problèmes organisationnels et/ou managériaux complexes. En effet, l'enseignement supérieur en management est censé développer des compétences potentielles permettant une évolution professionnelle valorisantes dans le futur, au profit des jeunes diplômés. Dans la même optique, le pilotage de la mention doit être renforcé avec la mise en place régulière de réunions pédagogiques et la transformation du comité de pilotage en véritable conseil de perfectionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement : Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* est pilotée par le département Génie urbain de l'Institut Francilien des Sciences Appliquées (IFSA), composante de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. La formation vise à l'insertion professionnelle des étudiants dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et de l'urbanisme. Elle prépare aux fonctions d'assistant à chef de projet dans des bureaux d'études, des agences d'architecture et d'urbanisme et/ou des collectivités territoriales. Elle comprend un parcours unique *Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace*. La mention est accessible en formation initiale et continue sous statut d'étudiant. Elle est également ouverte à l'alternance (sous contrat d'apprentissage) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements ont lieu majoritairement en présentiel et sont délivrés sur les sites de l'UPEM, de l'École d'Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), de l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-La-Vallée (EAVT) et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville (ENSAPB).

### ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier expose très clairement les objectifs de la formation en termes de débouchés professionnels (cinq types de métiers sont précisés). Elle détaille les supports utilisés pour faire connaître la formation et ses débouchés mais reste très vague sur la nature des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. Le contenu des enseignements dispensés n'est en effet pas suffisamment décrit pour évaluer leur adéquation avec les débouchés affichés. L'insertion professionnelle des diplômés semble toutefois mettre en évidence des perspectives d'embauche qui se situent dans le cœur de métiers de la formation.</p> <p>On notera l'absence de supplément au diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier témoigne d'une bonne connaissance des autres licences professionnelles préparant aux métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La formation entend se distinguer au niveau local et national par sa vocation « transdisciplinaire ». Cependant, les compétences scientifiques et professionnelles acquises par les étudiants n'étant pas explicitement présentées, il est difficile de cerner son positionnement par rapport aux</p>

autres formations en géographie et aménagement du site. De plus, la « transdisciplinarité » affichée n'est exposée dans le dossier qu'au travers de l'intitulé de la formation et du partenariat mis en place entre le département Génie urbain de l'UPEM, l'EIVP, l'EAVT et l'ENSAPB.

Même si ce n'est pas la vocation première de la licence professionnelle, l'articulation avec la recherche est présente et s'appuie en particulier sur une équipe d'accueil (le laboratoire Lab'Urba) à laquelle appartient une partie des enseignants-chercheurs de la formation. Les projets tutorés sont l'occasion de mobiliser des compétences proches de la démarche de recherche, comme l'aptitude à faire des choix méthodologiques et la rédaction de documents de type mémoire.

Les relations avec le monde professionnel sont bien développées, notamment grâce au réseau des établissements partenaires. Plusieurs agences d'urbanisme et d'architecture ont également soutenu la formation lors de son ouverture à l'alternance, ce qui permet de structurer l'offre de stage et de rendre possible la formation sous contrat d'apprentissage. Le monde socio-économique et industriel participe activement à la formation, que ce soit en termes d'enseignement que de pilotage, avec un investissement sur le long terme des professionnels.

Des accords au niveau de l'université permettent de proposer aux étudiants une mobilité internationale, mais la formation n'est pas engagée dans des partenariats avec des établissements étrangers. Elle ne prévoit pas l'apprentissage ni le perfectionnement des langues étrangères puisque l'enseignement des langues étrangères est absent. L'ouverture à l'international de cette formation se résume à la réalisation de stages à l'étranger de un à deux étudiants par an.

### Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements est cohérente avec les objectifs de la formation : des enseignements sont dispensés dans les trois champs thématiques principaux (aménagement urbain, génie urbain et architecture). L'apprentissage des outils de dessin assisté, de traitement de l'information géographique (SIG) et de Building Information Modeling (BIM) sont prévus. Enfin les étudiants se retrouvent trois fois en situation professionnelle (un atelier de synthèse en aménagement urbain, un projet tutoré sur des thématiques au choix et un stage). La maquette respecte un parfait équilibre entre cours magistraux et cours de travaux dirigés.

L'adaptation de la formation aux étudiants ayant des contraintes particulières est intégrée par l'établissement via l'existence d'une cellule handicap ou encore grâce à une réglementation particulière fixée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'UPEM à l'attention des étudiants sportifs de haut niveau, des chargés de familles, etc. Aucun de ces dispositifs n'a encore été utilisé au sein de la formation. Environ un étudiant par an bénéficie de la formation continue (FC) ; il est administrativement accompagné par le service FC/VAE de l'établissement.

Une unité d'enseignement (UE) de remise à niveau est proposée aux étudiants pour renforcer les connaissances fondamentales dans les trois champs thématiques, ce qui est une bonne chose. La présentation de la maquette ne dit pas comment est pratiquée la transversalité affichée par le diplôme.

La licence professionnelle met l'accent à juste titre sur la professionnalisation. On peut souligner la manière dont elle répond à la demande du monde professionnel pour concevoir les enseignements. Les projets tutorés intègrent la démarche de recherche, mais ce sont les trois mises en situation professionnelle qui structurent l'essentiel de la formation, en particulier le stage. Pour ce dernier, les étudiants bénéficient d'une plateforme qui collecte les offres de stages, d'emplois et de contrats d'apprentissage. Le stage obligatoire dure 12 semaines au minimum. Le travail de l'étudiant est évalué par un jury dont la composition n'est pas précisée, sur la base de la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale. Le volume des stages et du projet tutoré est tout à fait cohérent avec les objectifs d'une LP, le projet tutoré comptant pour 150 heures de formation sur un total de 598 heures.

Les étudiants ont accès aux outils numériques via les services de l'établissement (accès internet, boîte mail, bureau virtuel...). De plus, la spécificité de la formation entraîne de fait l'utilisation de l'outil informatique avec des apprentissages sur des logiciels dédiés. Enfin, un MOOC sera mis à disposition pour le cours de BIM à la rentrée 2018.

Si les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger, la formation n'a pas développé de partenariats avec des établissements étrangers et ne prévoit pas l'enseignement des langues, ce qui est regrettable.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier est informative.

### Pilotage

La place des professionnels dans les enseignements correspond aux attendus d'une licence professionnelle et aux objectifs de cette formation : 8 professionnels du cœur de métier assurent 37 % des heures d'enseignements et interviennent en particulier dans les UE de mise en situation professionnelle. Le reste de l'équipe pédagogique se répartit entre enseignants-chercheurs de l'UPEM (4 intervenants appartenant tous à la section CNU « aménagement de l'espace, urbanisme ») et des intervenants des établissements partenaires (7 intervenants dont on ne connaît pas les spécialités).

Le diplôme est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur du département Génie urbain de l'UPEM. Un comité de pilotage (Copil) réunit quatre fois par an des représentants des établissements partenaires et du monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement est lui partagé avec une autre mention de licence professionnelle (*Métiers du BTP : génie civil et construction*). Il intègre les responsables des deux mentions, les membres du Copil, deux étudiants, deux enseignants, deux professionnels et un représentant des deux centres de formation des apprentis (CFA) concernés. Malheureusement, le rôle de ce conseil de perfectionnement, et les réflexions qui y sont menées, ne sont pas explicitées. Il semble que le Copil ait un rôle décisionnel bien plus fort, alors qu'il ne réunit pas l'ensemble des représentants de la formation (les étudiants en sont notamment exclus).

L'assurance qualité passera par l'évaluation des enseignements par les étudiants à l'échelle de l'UPEM à partir de 2018. Dans le cadre de cette formation, un questionnaire est rempli chaque année par les étudiants qui indiquent les points forts et points faibles de chaque enseignement, sans que l'on sache le devenir et l'utilisation de ces questionnaires. Il n'existe pas de supplément au diplôme et une approche par compétences est en cours de réflexion dans le cadre de l'ouverture de la formation à l'apprentissage depuis deux ans (sept apprentis par an).

Un système de coefficients et de crédits ECTS discrimine les UE entre elles ; il valorise en particulier le projet tutoré. On a du mal à saisir la logique d'ensemble. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances pourront sans doute être clarifiées par la réflexion actuellement menée sur l'approche par compétences, mais le dossier ne donne pas d'éléments concrets sur l'avancement de cette réflexion.

### Résultats constatés

La formation propose 20 places. Le Copil examine les dossiers de candidature. Le nombre de candidatures (environ 150 par an) démontre l'attractivité de la formation. Toutefois, l'absence d'informations sur l'origine des étudiants ne permet pas d'évaluer son rayonnement géographique, même si le dossier affirme que le bassin de recrutement est la France entière. Depuis 2013-2014, la LP accueille entre 17 et 19 étudiants et affiche des taux de réussite satisfaisants à moyens (plus de 80 % en général, mais seulement 60 % en 2015-2016).

En revanche, le dossier détaille pour chaque promotion le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. La poursuite d'études est faible (un ou deux étudiants parmi ceux qui répondent à l'enquête, environ 50 % des diplômés) et l'insertion professionnelle se fait dans la plupart des cas dans les secteurs d'activité couverts par la formation, ce qui positif.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Les liens avec le monde professionnel sont développés de manière à proposer des offres de stage idoines et à permettre la formation en alternance.
- L'insertion professionnelle se fait dans les secteurs d'activité couverts par la formation à des niveaux d'emplois correspondant aux objectifs visés.
- Le positionnement thématique de la formation est original.
- L'ouverture à l'apprentissage est récente mais efficace (sept apprentis par an depuis deux ans).

### Principaux points faibles :

- Le dossier reste trop vague sur la nature des connaissances et des compétences à acquérir par les étudiants.
- La proposition de formation « transdisciplinaire » n'est pas convaincante. Les unités d'enseignements spécialisées dans les trois champs thématiques semblent plus juxtaposées qu'articulées, ce qui se ressent également dans la distribution des coefficients et des crédits ECTS.
- La formation ne propose pas d'enseignements de langue.
- Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement dédié à la formation et le pilotage de la formation n'est globalement pas clair.
- Il n'existe pas de supplément au diplôme.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation gagnerait à réaffirmer ce qui fait sa spécificité dans le paysage national, à savoir l'objectif pluridisciplinaire et l'organisation de la maquette en trois champs thématiques principaux. Il serait également intéressant de montrer que cela répond à une demande sur le marché du travail et que les liens entre les trois champs sont effectifs en termes de connaissances et de compétences. Cela pourrait passer notamment par la création d'un supplément au diplôme. Cette mise en cohérence pourrait efficacement renforcer l'attractivité de la formation auprès de candidats d'origines variées.

Le pilotage de la formation gagnerait également à être renforcé en mettant en place un conseil de perfectionnement propre à la formation, avec des missions clairement affichées reprenant en partie celles de l'actuel Copil.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE TOURISME ET LOISIRS SPORTIFS

Établissement : Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* a été créée en 2015 au sein de l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. Elle a pour objectif de former en un an de futurs professionnels polyvalents destinés à s'insérer dans les services liés au tourisme et aux loisirs sportifs, et ce au sein de structures aussi variées que des offices du tourisme, des villages vacances ou des organismes spécialisés dans les séjours sportifs. La mention est accessible en formation initiale sous statut d'étudiant.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de la licence et les compétences acquises par les étudiants à la sortie de la formation sont relativement clairs (former des personnes polyvalentes capables de réaliser des études préalables à la mise en place des projets, de concevoir, lancer et gérer des produits et services touristiques). Les débouchés professionnels sont eux aussi bien exposés : les diplômés peuvent occuper des postes d'animation ou de gestion au sein de structures touristiques. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les objectifs pédagogiques et professionnels affichés.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La licence professionnelle <i>Tourisme et loisirs sportifs</i> est considérée comme n'ayant pas d'équivalent dans la région : les autres formations s'inscrivant dans le domaine du tourisme n'ont pas la spécialisation sport. Il existe en revanche plusieurs licences professionnelles de ce type à l'échelle nationale, notamment dans des régions fortement touristiques.  Bien que n'étant pas sa priorité première, la formation présente une certaine articulation avec la recherche, avec la participation aux enseignements de plusieurs chercheurs spécialisés en tourisme et via un partenariat avec une université marocaine qui donne lieu à des conférences (trois conférences de trois heures).  Aucun partenariat formel avec les milieux professionnels n'est évoqué dans le dossier. Des représentants d'entreprise interviennent cependant dans un séminaire. L'absence d'entreprises clairement identifiées en appui de la formation peut constituer une faiblesse pour une licence professionnelle.

## Organisation pédagogique

La formation dispose d'un seul parcours sans option.

La professionnalisation du cursus est réelle. Elle se traduit par un stage d'immersion d'une semaine en groupe dans une entreprise du tourisme, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage, et par un stage professionnel de trois à quatre mois. Ce dernier est évalué à partir d'un mémoire et d'une soutenance orale. Les organismes qui accueillent les stagiaires et les missions confiées aux étudiants ne sont pas précisés. Il est également fait état d'un projet tutoré durant lequel les étudiants doivent réaliser une mission précise pour une entreprise. Ce projet tutoré représente 174 heures de la formation (soit plus de 30 % du volume horaire global de la formation). Cependant, on ne connaît pas le type d'organisme pour lequel les étudiants travaillent, ce qui ne permet pas d'apprécier finement les contours de ce projet tutoré. Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est également mise en place.

Il n'y a pas de dispositifs d'adaptation mis en place spécifiquement au niveau de la mention pour les étudiants en situation particulière, hormis la cellule handicap de l'université. La licence professionnelle n'a à ce jour pas accueilli de public en formation continue.

Le numérique occupe une place relativement classique dans la formation (utilisation de la plateforme Moodle), même si on relève par ailleurs un cours de création de site web dans la maquette.

Un stage d'immersion d'une semaine en amont du stage principal est présenté comme une « innovation » pédagogique. Si ce stage est pertinent, aucun élément d'information ne permet d'apprécier en quoi il constitue une « innovation ». Les étudiants de la formation peuvent bénéficier d'équipements pédagogiques mis en place à l'université, mais sans que l'on sache réellement si cela est exploité au sein de la formation.

L'ouverture de la formation à l'international est peu favorisée. Elle se borne à l'enseignement de l'anglais pour un volume de cours de 42 heures, un projet « théorique » (c'est-à-dire sans réalisation concrète) de conception d'un voyage à l'étranger et l'intervention ponctuelle de chercheurs marocains et canadiens lors de conférences (quatre conférences de trois heures). Moins d'un étudiant par an part faire un stage à l'étranger. Ceci peut étonner et est regrettable vue la dimension internationale du secteur touristique.

La mention est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le dossier ne précise pas s'il y a eu des demandes.

## Pilotage

L'équipe pédagogique comprend des intervenants professionnels qui assurent 26 % du volume horaire global de formation (minimum requis par l'arrêté 1999). En revanche, leurs enseignements (droit et législation, marketing communication, environnement local et patrimoine) ne se situent pas dans le cœur de métier de la discipline.

Le pilotage de la formation ne repose que sur le seul responsable de la mention. Par ailleurs, ce dernier assure à lui seul 46 % des enseignements. L'équipe pédagogique gagnerait donc à être diversifiée et rééquilibrée. Il est aussi étonnant qu'une grande partie des enseignements de gestion (création d'entreprise, marketing, ressources humaines) soit présentée comme relevant des sciences de l'information et de la communication ou des sciences économiques, et soit assurée par un enseignant chercheur relevant des sciences et techniques des activités physiques et sportives et non pas de sciences de gestion.

Un conseil de perfectionnement se tient tous les ans. Il réunit l'ensemble des enseignants, des intervenants professionnels, deux étudiants et le secrétariat de la formation. Il permet de faire le point sur la maquette et d'y apporter des modifications. La formation est évaluée annuellement par les étudiants. Les modalités de cette évaluation ne sont pas bien précisées. Il est mentionné « *une part d'informel qui passe par des relations directes entre les différents acteurs* ». Le jury de diplôme est composé d'un universitaire (responsable de la formation ?), un enseignant de brevet de technicien supérieur (BTS) et un professionnel. Son mode de fonctionnement n'est pas précisé hormis que les modalités sont conformes au Code de l'Éducation. Les modalités de contrôle des connaissances renvoient également à un énoncé général précisant que ce sont celles qui sont « applicables pour l'ensemble des diplômes de licences et master de l'université ».

Le supplément au diplôme n'est pas mis en place pour les licences professionnelles, ce qui est regrettable.

Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas réellement développé. Seul un livret de formation relativement classique est mis à disposition des étudiants en début d'année, qui leur décrit l'ensemble des enseignements ainsi que les objectifs et compétences de chacun des cours dispensés.

### Résultats constatés

La licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* est présentée comme s'adressant en priorité aux étudiants titulaires d'une deuxième année de licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). On peut donc regretter et s'étonner qu'elle accueille majoritairement des étudiants titulaires d'un BTS tourisme.

Cette formation a accueilli une quinzaine d'étudiants en moyenne au cours des trois dernières années. La capacité d'accueil (annoncée de 18 étudiants) n'est donc pas atteinte, sans que cela soit discuté. Les dossiers de candidature sont examinés par un jury de sélection mais ni les modalités de sélection ni le nombre de candidatures ne sont précisés. Le taux de pression à l'entrée et la qualité de la sélection réalisée ne peuvent donc être appréciés.

Le taux de réussite avoisine, selon les années, 75 à 85 %, ce qui est un peu faible pour une licence professionnelle. On relève chaque année un ou deux abandons.

Le dossier précise que l'analyse du suivi des cohortes est incomplète sans indiquer le taux de réponse. Les indicateurs chiffrés sont donc à prendre avec vigilance. Les diplômés s'insèrent dans le monde du travail après une période de chômage évaluée à trois ou quatre mois. Leur premier emploi prend la plupart du temps la forme d'un CDD (50 %) ou d'un emploi saisonnier (50 %). Même si ce chiffre est peu surprenant compte tenu du secteur d'activité, il reste préoccupant. La majorité des étudiants ne poursuivent pas d'études universitaires (trois étudiants de la première promotion se sont inscrits en master). Les postes occupés concernent principalement l'accueil et l'animation sportive ainsi que le secteur événementiel.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Objectifs pédagogiques et professionnels clairement définis.
- Absence de diplôme équivalent dans la région.

### Principaux points faibles :

- Insertion professionnelle en relative inadéquation avec les objectifs de la formation.
- Absence de partenariats avec des organisations professionnelles (institutions, entreprises...).
- Volume excessif d'heures d'enseignement assuré par le responsable de la formation.
- Pilotage de la formation qui ne repose que sur une seule personne.
- Ouverture à l'international peu développée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Tourisme et loisirs sportifs* est récente et doit manifestement encore procéder à de nombreux ajustements pour améliorer son offre. Le développement de partenariats avec des organisations du domaine du tourisme sportif (institutions, collectivités, associations, entreprises) pourrait accroître la dimension professionnalisante de la mention. Cela favoriserait l'intervention de professionnels dans le cœur de métier (ce qui permettrait de rééquilibrer et diversifier la composition de l'équipe pédagogique), permettrait d'augmenter les stages de terrain et les projets tutorés, et *in fine* des débouchés aux diplômés. De même, la formation est peu internationalisée, ce qui est étonnant au regard du secteur d'activité qui s'est fortement mondialisé ces dix dernières années, tant au niveau de la demande que de l'offre. La formation gagnerait à mettre effectivement en place le voyage à l'étranger conçu par les étudiants et leur offrir la possibilité de visiter des destinations touristiques sportives pour réaliser un benchmark. Il serait également souhaitable de renforcer les enseignements axés sur les sciences de gestion et réalisés par des enseignants ou professionnels de cette discipline afin de former de futurs diplômés capables de gérer des projets ou organisations touristiques.



## MASTER GÉNIE URBAIN

Établissement : Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Génie urbain* est porté par le département Génie Urbain au sein de l'Institut Francilien des Sciences Appliquées (IFSA), composante de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. Il propose une formation professionnalisante dans le secteur du Génie Urbain, déclinée en trois parcours : *Développement urbain durable* (DUD), *Ingénierie de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine* (IMOAU) et *Management et ingénierie des services de l'environnement* (MISE). La mention est accessible en formation initiale et continue sous statut d'étudiant. La deuxième année du parcours IMOAU et les deux années du parcours MISE sont également ouvertes à l'alternance par contrat d'apprentissage. La première année des parcours IMOAU et DUD est commune. Les enseignements ont lieu à l'UPEM sauf pour le parcours MISE dont les cours sont répartis sur trois sites : l'UPEM, l'Université de Cergy Pontoise - UCP et le Campus Veolia.

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement exprimés et en très bonne adéquation avec les besoins du secteur du génie urbain et de l'aménagement urbain. Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. Les spécificités propres à chacun des trois parcours sont clairement explicitées et indiquent leur complémentarité, malgré une certaine déconnexion du parcours MISE.</p> <p>Les débouchés envisagés correspondent bien aux métiers du domaine du génie urbain, avec une orientation spécifique à chaque parcours : management de projets (IMOAU), développement durable (DUD) et services à l'environnement (MISE), le tout à des niveaux d'emplois à Bac+5. La poursuite d'études en doctorat reste marginale et ne concerne que les étudiants des parcours DUD et IMOAU, ce qui est tout à fait cohérent pour une formation très professionnalisante.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Génie urbain</i> de l'UPEM est le seul master au niveau national à porter cet intitulé (hors nomenclature). Le positionnement vis à vis de parcours relativement proches est bien analysé au niveau national mais aussi international. Il apparaît clairement que le master complète des formations d'ingénieurs thématiquement proches. Les étudiants en première année des parcours IMOAU et DUD proviennent à 70 % du parcours <i>Génie</i></p>

*urbain* de la licence *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) de l'UPEM. Le parcours MISE quant à lui, est né d'un partenariat entre l'UCP, l'École des Ponts ParisTech et l'entreprise Veolia. L'origine des étudiants intégrant la première année du parcours MISE est surprenante puisque 90 % sont déjà titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un master. On voit poindre ici une certaine déconnexion entre les deux premiers parcours et ce troisième.

L'adossement du master *Génie urbain* à la recherche est clair et potentiellement riche en interactions formation-recherche, car il s'appuie fortement sur la recherche développée par les enseignants-chercheurs, tous membres du Laboratoire d'Urbanisme (Lab'Urba). On note positivement la participation active des étudiants aux séminaires et colloques dans lesquels le département Génie Urbain est impliqué ou encore l'adaptation des calendriers de soutenance à ceux de l'école doctorale *Ville, transports et territoires* (VTT) de l'UPEM.

Les liens avec des partenaires non académiques sont forts et bien quantifiés. Le parcours MISE est co-construit avec Veolia. Pour les deux autres parcours, on observe des relations fortes avec des administrations locales (par exemple le conseil régional des architectes d'Île-de-France ou encore le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne) et des acteurs du monde économique (par exemple la fondation MAIF, de grands groupes de BTP comme Eiffage). On apprécie que ce lien avec l'industrie se fasse notamment par le recrutement d'anciens étudiants aujourd'hui en poste.

Des actions originales à l'international sont mises en place avec notamment des ateliers réalisés dans le cadre de voyages annuels de trois jours dans une ville européenne pour les parcours IMOAU et DUD. Pour le parcours MISE, les étudiants sont également confrontés à des situations particulières dans le cadre d'un voyage annuel à l'étranger (Prague, Berlin, Dubai, Mexico...) d'une semaine. On note également des ateliers en partenariat avec le département architecture et urbanisme de l'université d'État du Maranhao de Sao Luis (Brésil) ou encore l'université d'Urbanisme et d'architecture de la Sapienza de Rome (Italie), en particulier pour le parcours IMOAU. Les mobilités étudiantes entrantes (7) et sortantes (3) restent néanmoins faibles sur la période concernée, les mécanismes favorisant ces mobilités n'étant pas propre à la formation mais proposés à l'échelle de l'établissement.

### Organisation pédagogique

Le master *Génie urbain* propose une formation sur quatre semestres. La première année commune aux parcours DUD et IMOAU met l'accent sur un socle et des outils communs et la spécialisation pour ces deux parcours se fait réellement en deuxième année. Le parcours MISE est, quant à lui, indépendant sur les deux années. La possibilité de passerelle entre les parcours DUD-IMOAU et MISE en fin de première année ne semble pas exister.

Le master *Génie urbain* est ouvert à la formation initiale et à la formation continue sous statut d'étudiant. Il est appréciable que les trois parcours accueillent chaque année des étudiants en formation continue, notamment le parcours MISE pour lequel ce type d'inscription représente en moyenne 10 % de la promotion sur la durée concernée. La deuxième année du parcours IMOAU et les deux années du parcours MISE sont également ouverte à l'alternance. On note la prise en compte des besoins spécifiques des étudiants (situation de handicap, étudiants salariés, sportifs de haut niveau...) au niveau de l'établissement, mais des informations sur le nombre d'étudiants concernés pour la mention auraient été appréciées. La délivrance de validation d'acquis de l'expérience (VAE) est significative sur la période considérée (6) mais ne concerne que le parcours IMOAU, sans qu'une analyse ne soit proposée dans le dossier pour expliquer pourquoi les deux autres parcours ne sont pas concernés.

La présence dans la maquette de deux stages, l'un d'une durée minimale de 10 semaines au second semestre de première année et l'autre de 5 mois en fin de cursus, permettent l'acquisition des compétences professionnelles. Par ailleurs, les alternants passent 38 semaines de formation en entreprise en deuxième année du parcours IMOAU et 45 semaines pour les deux années du parcours MISE.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est complète et formulée en compétences, mais on regrette que le supplément au diplôme ne soit pas joint au dossier. La certification de conformité du master *Génie urbain* à la charte de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) démontre la reconnaissance internationale francophone de cette formation.

On apprécie les nombreuses actions mises en œuvre pour faire le lien avec les activités de recherche, notamment la création d'une unité d'enseignement d'initiation à la recherche en première année commune entre les parcours DUD et IMOAU.

La place du numérique reste assez classique (accès à l'environnement numérique de l'établissement) mais on note la mise en œuvre de plusieurs actions pédagogiques innovantes : voyages d'études, simulations jouées, présentation de stage sur le modèle « ma thèse en 180 secondes » ou projets intensifs entre autres.

L'apprentissage d'une langue étrangère (anglais) se fait non seulement par des cours spécifiques sur les deux années du master, mais aussi au travers de séminaires de recherche en anglais et de voyages d'études à l'étranger. Si chacun des parcours du master propose un voyage d'études à l'étranger (trois jours en première année du parcours commun DUD-IMOAU et une semaine en MISE chaque année), des informations sur les modèles économiques mis en place pour organiser ces voyages auraient été appréciées. Des ateliers co-organisés avec l'université d'État du Maranhao de Sao Luis (Brésil) et l'université d'urbanisme et d'architecture de la Sapienza de Rome (Italie) apportent également un contact concret avec les langues et des cultures urbaines étrangères.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de nombreux vacataires professionnels non académiques. Les intervenants professionnels assurent de 15 % des enseignements pour la première année commune DUD-IMOAU à 80 % pour la deuxième année IMOAU. Pour le parcours MISE, 45 % du volume horaire est assuré par des professionnels non-académiques.

Les responsables des parcours sont bien identifiés. L'équipe est regroupée au sein d'un département Génie Urbain et se réunit mensuellement en présence du personnel administratif pour gérer le master. Il est néanmoins regrettable qu'aucun conseil de perfectionnement n'ait été mis en place. Ainsi, les réunions de département ne prévoient la présence des étudiants qu'en cas de problèmes rencontrés dans la formation. La mise en place d'un conseil de perfectionnement en bonne et due forme est en cours, bien qu'aucun délai ne soit évoqué. Il en va de même pour l'évaluation des enseignements qui ne sera mise en place qu'à partir de 2018. Si la mention réalise ses propres évaluations au fil de l'eau, aucune donnée quantitative sur la satisfaction des étudiants n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances, ainsi que le fonctionnement des jurys, sont conformes aux attentes pour un master. On regrette qu'aucun supplément au diplôme n'ait été délivré sur la période, sa mise en place étant prévu pour 2019.

### Résultats constatés

Les effectifs du master *Génie urbain* sont stables et importants sur les trois parcours, avec une moyenne tous parcours confondus de 75 étudiants en première année et de 84 étudiants en deuxième année sur la période 2012-2017. Les flux d'étudiants sont bien analysés. La répartition entre les trois parcours de la mention est homogène. Le recrutement se fait majoritairement en provenance de licence pour la première année commune IMOAU-DUD. Ainsi, la moitié des étudiants proviennent d'une licence SPI parcours *Génie urbain* de l'UPEM. L'autre moitié se répartit entre les formations locales de géographie et des formations étrangères de génie civil notamment. Le nombre de candidatures reflète l'attractivité de cette formation : 250 à 300 dossiers d'admissions sont déposés en première année IMOAU-DUD pour 40 places, effectif souvent dépassé (la moyenne des effectifs en première IMOAU-DUD est de 42 étudiants sur la période). Les étudiants admis en première année du parcours MISE proviennent pour 10 % de licence (dont la licence SPI parcours *Génie urbain* de l'UPEM). On s'étonne que 90 % des recrutés du parcours MISE soient déjà diplômés d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur. Aucune piste n'est évoquée pour expliquer ou justifier cette origine surprenante. Le nombre de candidats pour une admission en première année de ce parcours est compris entre 150 et 200 pour une capacité de 60 places jamais atteinte sur la période, les effectifs moyens étant de 33 étudiants en première année du parcours MISE.

Les taux de réussite sont globalement bons (90 %), mais inférieurs (environ 80 %) pour le parcours DUD sans qu'une analyse ne soit proposée dans le dossier. Dix à quinze pour cent des étudiants des parcours DUD et IMOAU intègrent la deuxième année d'un autre master ou une école d'ingénieurs à l'issue de la première année.

L'enquête sur l'insertion professionnelle à trois ans indique un taux stable et relativement bon d'environ 82 % des répondants sur les cinq dernières années. Dans la quasi-totalité des cas, le secteur d'activité du premier emploi correspond aux débouchés visés par le master. La poursuite en doctorat concerne un à deux diplômés par an uniquement pour les parcours DUD et IMOAU. Ce faible nombre de poursuite d'études en doctorat est cohérent avec la finalité professionnalisante de cette formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique diversifiée et compétente, avec de forts liens avec le monde socio-professionnel.
- Un positionnement original, complémentaire de formations d'ingénieurs existantes.
- Des approches pédagogiques variées et innovantes.
- De bons taux d'insertion professionnelle.

### Principaux points faibles :

- La déconnexion complète du parcours MISE vis-à-vis des deux autres parcours de la mention.
- L'origine étonnante des étudiants du parcours MISE.
- L'absence d'outils d'évaluation et d'amélioration de la formation et du conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Génie urbain* est une formation présentant une forte attractivité grâce à un positionnement original, des pratiques pédagogiques innovantes et un excellent taux d'insertion professionnelle. Néanmoins, l'isolement relatif du parcours MISE au sein de la mention pose question, de même que l'origine de 90 % des étudiants qui y sont inscrits, déjà en possession d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur. L'analyse et la justification de l'origine des étudiants de ce parcours aurait été appréciée. Les effectifs de ce parcours pourraient être rééquilibrés avec un accueil plus conséquent de diplômés de licence et de contrats d'apprentissage dans d'autres entreprises que la société partenaire. En l'état, la formule du mastère spécialisé semblerait plus adaptée à ce parcours. Des mutualisations entre le parcours MISE et les deux autres parcours de la mention permettraient une meilleure intégration dans la mention *Génie urbain*.

La formation gagnerait à se doter effectivement des outils d'autoévaluation tels que le conseil de perfectionnement et les enquêtes de satisfaction sur les enseignements en vue de proposer de potentielles évolutions.



## MASTER GÉOMATIQUE

Établissements : Université Paris-Est Marne-La-Vallée – UPEM ; École nationale des sciences géographiques (ENSG)

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géomatique* de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM est une formation à Bac+5 apportant aux étudiants les connaissances nécessaires en informatique et en acquisition et traitement des données géographiques pour aboutir à des emplois d'ingénieurs d'études ou de recherche en collectivité, dans l'industrie ou dans la recherche académique. La première année (M1) est un tronc commun permettant d'accéder à deux parcours types en deuxième année (M2) : *Information géographique, analyse spatiale et télédétection* (IGAST) et *Technologies des systèmes d'information* (TSI). La mention est portée par l'Institut d'électronique et d'informatique Gaspard-Monge (IGM) et est co-accréditée avec l'École nationale des sciences géographiques (ENSG), dont la troisième année d'élèves ingénieurs est en partie commune avec le M2. Le master est accessible en formation initiale et continue sous statut d'étudiant sur les sites de l'UPEM et de l'ENSG. Les enseignements sont dispensés en mode présentiel.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs professionnels sont clairs et répondent aux besoins des institutions publiques et des entreprises privées qui sont associées à l'élaboration de la maquette pédagogique. La formation prépare les étudiants aux métiers d'ingénieur d'étude ou de recherche et de chef de projets dans les domaines ayant besoin des outils de géographie numérique (géomatique, géophysique, sciences de l'environnement...), dans les bureaux d'études privés ou au sein d'organismes publics. Le parcours IGAST a une vocation plus prononcée en recherche permettant une poursuite d'études en doctorat. Les objectifs pédagogiques correspondent aux compétences nécessaires pour accéder à ces emplois. Les étudiants doivent maîtriser d'une part les outils techniques (informatique, acquisition de données spatialisées, traitement et représentation de données géographiques) et d'autre part le processus de production, notamment la gestion de projet. On regrette que le supplément au diplôme ne soit remis aux diplômés qu'à partir de 2019.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation montre une bonne connaissance de l'environnement académique. Même si d'autres masters existent en Île-de-France, le master *Géomatique* de l'UPEM se singularise dans sa dimension hybride entre formation universitaire et formation d'ingénieurs. L'existence de deux parcours au sein de la mention permet d'apporter une spécialisation forte qui distingue cette formation des autres masters proposés en France (notamment à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Diderot, Rennes, Toulouse...). La licence *Informatique* de l'IGM fait partie du bassin de recrutement.

Le master est clairement adossé au laboratoire en Sciences et Technologies de l'Information Géographique (LaSTIG), lui-même rattaché à l'école doctorale *Mathématique et sciences et techniques de l'information* (MSTIC) de La communauté d'université et établissements Université Paris-Est. Le lien à la recherche est conséquent et se traduit par des modules d'initiation à la veille scientifique, la possibilité d'assister à des conférences, la réalisation d'études bibliographiques, la possibilité d'effectuer des stages au sein du laboratoire de recherche... Sur la période évaluée, quatre étudiants ont poursuivi leurs études en doctorat.

L'Institut géographique national (IGN), dont dépend l'ENSG, est le principal partenaire économique du master. Les étudiants du parcours TSI ont également la possibilité de suivre des enseignements de personnels non académiques issus d'autres structures privées (Schlumberger, l'IRD, Total, ESRI...). L'articulation de la formation autour de partenariats socio-économiques est donc bien effective mais très peu diversifiée, particulièrement pour le parcours IGAST.

Des collaborations existent avec la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger, sans que celles-ci soient détaillées. Un effort particulier est porté à l'intégration d'étudiants des pays du sud en M2 IGAST. Des outils existent pour promouvoir la mobilité internationale à l'échelle de l'établissement (service relations internationales, conventions bilatérales, accords Erasmus+...) mais rien n'est indiqué à l'échelle de la formation elle-même. Il n'est pas fait mention de mobilité sortante sur la période évaluée, et si la présence d'étudiants provenant d'universités étrangères (notamment nord-africaines) est présentée comme une richesse, aucune donnée chiffrée n'est produite pour quantifier la mobilité entrante.

### Organisation pédagogique

Le M1 propose des unités d'enseignement (UE) communes à l'ensemble des étudiants, ces derniers se spécialisant en seconde année dans l'un des deux parcours. La fin de la première année se conclue par un stage obligatoire de trois mois en entreprise ou dans un laboratoire de recherche. La spécialisation est progressive avec une structure tout à fait lisible. Les enseignements sont tous dispensés en mode présentiel.

Sur 2017-2018, trois étudiants en formation continue sont accueillis (un en IGAST et deux en TSI) dans le cadre d'un partenariat avec l'agence algérienne de cartographie. Dans ce même cadre, la candidature d'un certain nombre de personnels de cette agence est prévue sur les années 2017-2020. Des outils sont mis en place par l'établissement pour faciliter l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières, mais il n'est pas fait mention de dispositif à l'échelle de la formation ni du nombre d'étudiants concernés sur la période considérée. Le diplôme est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) avec un service d'accompagnement à l'échelle de l'UPEM. Une seule expérience de VAE a été conduite avec succès sur la période considérée (année 2016-2017).

La professionnalisation est bien présente au sein de la formation, mais les intervenants sont trop peu diversifiés, particulièrement pour le parcours IGAST. Un stage obligatoire de trois mois minimum conclut le tronc commun en première année et un stage de quatre mois minimum est obligatoire en deuxième année. Ces stages peuvent être réalisés en entreprise ou en laboratoire de recherche. La place des projets et mises en situation permet aux étudiants une professionnalisation progressive. Les travaux dirigés ou en autonomie, en individuels ou en groupe, atteignent 60 % du volume horaire d'enseignement en M1 et près de 70 % pour le M2 TSI. C'est donc une formation équilibrée entre enseignements théoriques, mises en pratiques concrètes et stages. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement à l'échelle de l'établissement pour la recherche des stages et l'élaboration de leur projet professionnel, ainsi que du réseau de l'ENSG. Chaque étudiant a un tuteur personnel en charge de son suivi. En cas de difficultés, il peut lui être proposé des formations à distance sur son temps personnel pour se remettre à niveau.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible et informative.

Les étudiants bénéficient de l'environnement informatique et numérique classique de l'établissement (bureau virtuel, wifi eduroam, mail collaboratif...). Ils ont également la possibilité d'incuber des projets pédagogiques au sein d'une structure transversale, « La Centrif' », qui dispose de salles innovantes et d'un espace de *Co-working*.

Il est également proposé aux étudiants de participer à des hackatons ou des *codesprints* avec des industriels ou d'autres écoles. La participation à ces événements se fait sur la base du volontariat et est très appréciée par les étudiants. Le numérique est au cœur du master *Géomatique*, ce qui constitue une de ses forces.

L'enseignement de l'anglais et l'utilisation de l'anglais est à noter : plusieurs modules d'enseignement sont dispensés en anglais par des anglophones au cours des deux années.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée presque exclusivement d'enseignants chercheurs du LaSTIG en M1 et du LaSTIG et de l'IGN en M2 IGAST ; elle est plus diversifiée en M2 TSI avec la participation de nombreux intervenants non académiques dans le cœur de métier. Il faut noter le faible nombre d'enseignants-chercheurs de l'UPEM.

Le pilotage de la formation est assuré par les responsables pédagogiques de chaque parcours. L'équipe pédagogique de l'ENSG se réunit très régulièrement (au moins une fois par semaine) pour faire le point sur la vie scolaire et dès la fin des premières évaluations (fin du premier semestre), pour réfléchir aux améliorations à apporter à la formation. L'UPEM ne semble pas impliquée dans ce processus.

Un conseil de perfectionnement existe à l'échelle de l'ENSG, qui se réunit annuellement. Sa mission est d'instruire toutes les mentions de l'établissement. Il est composé d'industriels, de représentant de l'état et d'étudiants. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement propre au master *Géomatique*. La composition du conseil de l'ENSG n'est pas suffisamment détaillée pour vérifier la participation effective des étudiants du master.

Les modalités d'évaluation des connaissances des étudiants respectent les règlements de l'UPEM et sont très classiques. L'évaluation des enseignements sera mise en place à partir de 2018, dans le cadre d'un processus généralisé au niveau de l'UPEM. La démarche par compétences est en cours d'appropriation par l'équipe pédagogique.

### Résultats constatés

Même si la structure actuelle de la formation est récente (ouverture du parcours TSI en 2015), on note l'absence de données chiffrées permettant une évaluation objective de l'origine des effectifs. Les étudiants seraient originaires de formations de type géomatique ou informatique, notamment de la licence *Informatique* de l'UPEM. Seuls les chiffres des effectifs de l'année 2016-2017 sont donnés pour le M1 (10 inscrits). Pour le M2 (tous parcours confondus), 19 à 9 étudiants sont inscrits sur la période considérée avec une tendance plutôt à la baisse. Les effectifs de M2 sont complétés par des flux d'élèves de troisième année d'école d'ingénieurs (environ 10 par parcours). On regrette le peu d'étudiants de l'université inscrits en formation initiale, la deuxième année de master ne devant pas être considérée comme un parcours dédié aux élèves ingénieurs. Les taux de réussite sont bons (80 % à 95 %) sauf pour l'année 2014-2015 (67 %). On constate 1 à 3 abandons en M2 chaque année (4 abandons en 2014-2015) sans qu'aucune explication soit fournie.

Le suivi des diplômés est réalisé sur la base des outils proposés par l'UPEM (une enquête 30 mois après la sortie des diplômés) et par l'ENSG (une enquête à 6 mois puis une autre à 3 ans). Seules les données à 3 ans sont proposées (enquêtes 2014 à 2018 sur les promotions de 2011 à 2015). Ces données ne sont pas analysées dans le dossier d'autoévaluation, la formation y étant considérée comme trop jeune. La lecture de ces quelques données montre un taux de réponse aux enquêtes de l'ordre de 80 % avec des taux d'emploi de 70 % (sans précisions sur les qualités des emplois) dont 47 % stables, ce qui est faible 3 ans après l'obtention du diplôme. Quatre étudiants sur 67 ont poursuivi en doctorat au cours de la période évaluée à l'issue du parcours IGAST, ce qui est peu pour une formation se disant à vocation recherche.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des objectifs clairs et des compétences acquises correspondant au marché du travail.
- Une organisation pédagogique cohérente.
- Un partenariat intéressant entre l'UPEM et l'ENSG, elle-même développée au sein d'un grand institut du domaine (IGN).
- Un fort adossement à la recherche.

### Principaux points faibles :

- La très faible participation de l'UPEM au pilotage et dans l'équipe pédagogique.
- Une trop faible diversité des intervenants en M1 et M2 parcours IGAST.
- Des effectifs faibles en M2.
- L'absence de conseil de perfectionnement dédié à la formation.
- Le peu d'indicateurs chiffrés sur l'origine des étudiants et l'insertion des diplômés.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La collaboration entre l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée et l'École nationale des sciences géographiques est très positive car elle permet de réunir étudiants et élèves-ingénieurs, mais cette collaboration pourrait être améliorée. Compte-tenu de l'origine de l'équipe pédagogique et des faibles effectifs étudiants du master, la deuxième année s'apparente trop à un parcours de troisième année de formation des élèves ingénieurs. Le pilotage de la formation devrait donc être mieux formalisé et ne pas dépendre uniquement de l'ENSG. La création d'un conseil de perfectionnement propre au master *Géomatique*, intégrant des étudiants, des membres de l'équipe pédagogique issus de l'UPEM et des professionnels non académiques, pourrait y contribuer grandement. Les deux parcours devraient enfin pouvoir bénéficier de l'intervention de professionnels diversifiés du monde industriel dans des proportions semblables.



## MASTER TRANSPORT, MOBILITÉS, RÉSEAUX

Établissements : Université Paris-Est Créteil Val de Marne – UPEC, Université Paris-Est Marne-La-Vallée – UPEM, École des Ponts ParisTech – ENPC

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Transport, mobilités, réseaux* (TMR) fait l'objet d'une co-accréditation entre trois établissements : l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et l'École des Ponts ParisTech (ENPC). Ce master est porté par l'École d'urbanisme de Paris (EUP), elle-même co-portée par l'UPEC et l'UPEM. Les enseignements ont lieu sur le site de la cité Descartes, à Noisy-Champ. La mention *Transport, mobilités, réseaux* (TMR) propose un cursus en deux années. La première année de master est assurée par l'ENPC et repose sur la deuxième année du cycle d'ingénieur. La seconde année de master comprend un unique parcours, *Transport et mobilité* (TM), qui est mutualisé avec la mention de master *Urbanisme et aménagement* portée par l'EUP et donc co-accréditée entre l'UPEC et l'UPEM. La mention TMR est ouverte en formation initiale et en formation continue, mais pas en apprentissage. Seule l'année la deuxième année de master est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

### ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées, ainsi que les contenus des enseignements qui sont tout à fait en cohérence avec les objectifs que la formation se fixent. Cette formation repose essentiellement sur la possibilité offerte aux étudiants de combiner, en fonction de leur parcours antérieur, des enseignements relevant notamment des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales, en complément d'approches techniques, juridiques et thématiques. L'objectif est l'acquisition des compétences professionnelles transversales attendues dans le domaine des transports et des mobilités, très clairement énoncées dans le dossier. Les emplois visés correspondent au niveau de diplomation. Si la mention propose une orientation recherche par le biais de la mention <i>Urbanisme et aménagement</i> de l'EUP, aucun étudiant ne l'a jamais suivie. L'orientation quasi-exclusive se trouve être, par le fait, la finalité professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

La mention *Transport, mobilités, réseaux* co-accréditée entre l'UPEM, l'UPEC et l'ENPC s'inscrit dans un environnement régional qui propose de nombreuses formations de niveau master centrées sur le domaine des transports, des mobilités et de la logistique. La formation se singularise en ambitionnant de donner une place égale à la composante ingénierie et à la composante sciences sociales. Reposant sur une large plateforme d'enseignements mutualisés, cette mention est à même de permettre de multiples spécialisations qui dépendent des choix d'options opérés par les étudiants. Sa spécificité tient donc à cette capacité à proposer une large offre de formation, et non d'une spécialisation forte prédéfinie.

La formation bénéficie d'un environnement de recherche sur les transports et les mobilités unique en France. Elle s'adosse ainsi à quatre laboratoires parmi les plus reconnus en France dans ce domaine. Il est à ce titre dommage que la formation n'attire pas plus d'étudiants intéressés par une orientation « recherche ». La formation bénéficie de la présence d'une chaire *Aménager le Grand Paris*, hébergée à l'UPEM et des contacts professionnels et institutionnels associés.

L'environnement socio-économique est bien décrit, ce qui démontre une bonne connaissance des contextes de sortie des diplômés. La mention TMR ne possède pas de partenariats propres. Elle bénéficie des partenariats historiquement contractés dans le cadre de la mention *Urbanisme et aménagement* de l'EUP. Pour autant, une démarche est engagée avec Île-de-France Mobilités (autorité organisatrice des transports en Île-de-France). La présence d'un PAST (professeur associé à mi-temps) permet de consolider les relations avec le monde professionnel.

Des partenariats existent aussi à l'international proche, notamment des relations avec l'école polytechnique de Lausanne (EPFL), en Suisse. Les étudiants peuvent bénéficier des accords d'échanges internationaux des institutions porteuses de la formation, et sont incités à effectuer une mobilité internationale. La formation accueille de nombreux étudiants étrangers, notamment en première année (19 en 2017-2018).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible et le processus de suivi de l'acquisition des compétences est exposé. La répartition des enseignements entre les deux années de formation permet de construire une progressivité de l'acquisition des compétences professionnelles. L'offre repose essentiellement sur des mutualisations avec d'autres mentions de master. Les modalités d'enseignements sont très diversifiées : cours, séminaires, ateliers professionnels, sorties sur le terrain et stages. Le dernier semestre de formation est d'ailleurs consacré à la réalisation d'un stage de 4 à 6 mois, suivi et évalué par la rédaction d'un rapport faisant l'objet d'une soutenance. La nature du stage opère la distinction entre orientation professionnelle (stage en entreprise) et recherche (stage en laboratoire). Une Junior entreprise existe dont la raison d'être est avant toute chose la gestion des ateliers professionnels. Des contrats pédagogiques sont proposés aux étudiants ne pouvant pas assister à tous les enseignements pour raisons professionnelles ou personnelles.

La professionnalisation est particulièrement présente tout au long de la formation, tant par les pratiques pédagogiques que par l'intervention de professionnels (20 à 30 % du volume horaire selon le dossier d'auto-évaluation). L'offre pédagogique est très diversifiée, en raison notamment du nombre important d'enseignements proposés en option, ce qui engendre une équipe pédagogique fournie. Ainsi, de nombreux chercheurs des laboratoires d'adossement figurent dans la liste des intervenants extérieurs, ce qui renforce les apports de la recherche dans la formation.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est propre à la formation, actualisée et précise.

Le numérique est mobilisé du fait, à la fois, des compétences enseignées, appliquées (ateliers, etc.) et de l'environnement de travail des étudiants qui peuvent accéder à un MOOC réalisé par l'ENPC. Cette formation est plus largement ouverte à des innovations pédagogiques comme l'enseignement par des jeux sérieux.

L'enseignement de l'anglais est proposé en première et en seconde année. Plus largement, l'internationalisation s'exprime dans l'offre de formation par des contenus reposant sur des comparaisons de cas internationaux, et surtout par l'organisation d'un voyage d'étude en Europe, inclus dans la maquette (2 crédits ECTS). La mobilité entrante et sortante des étudiants est traitée. Un déséquilibre net apparaît à l'échelle de la mention en faveur de la mobilité entrante, qui se trouve expliqué par les stratégies d'insertion professionnelle des étudiants.

### Pilotage

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs des trois établissements co-accrédités, de chercheurs des laboratoires associés et d'une vingtaine de professionnels non académiques. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites. La mention est conduite par trois enseignants-chercheurs représentant chacun l'un des trois établissements. Le pilotage est assuré au niveau du parcours *Transport et mobilité*, et non de la mention (en raison des fortes mutualisations qui existent avec la mention *Urbanisme et aménagement*), avec un comité pédagogique qui n'est pas ouvert aux étudiants. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement de la mention, ce qui est un manque. C'est le conseil de gestion de l'École d'Urbanisme de Paris, dans lequel siègent des représentants étudiants, qui est l'instance principale de gouvernance de la mention. Ce conseil de gestion ne saurait toutefois pas se substituer au conseil de perfectionnement, les deux types d'instances remplissant pas les mêmes fonctions. La composition du jury est, quant à elle, bien décrite et les règles des modalités de contrôle des connaissances sont exposées et portées à la connaissance des étudiants.

Les enseignements font l'objet d'évaluations systématiques de la part des étudiants selon les protocoles de l'EUP et de l'ENPC. L'année de master 1 bénéficie d'ailleurs des avantages de la certification ISO 9001 détenue par l'ENPC. L'autoévaluation est claire et précise dans les parties rédigées. Les faiblesses ne sont pas éludées et les éventuelles pistes de remédiations sont mentionnées. Les parties chiffrées sont plus difficiles à exploiter. Le processus d'admission des étudiants dans la mention est exposé et l'équipe pédagogique définit clairement le profil des étudiants recherchés.

L'approche par compétence est bien développée. Un supplément au diplôme est évoqué mais, contrairement à ce qui était requis, il n'a pas été versé au dossier, ce qui interdit *de facto* de donner un avis sur sa qualité. Les étudiants bénéficient des différents dispositifs d'insertion professionnelle proposés tant à l'EUP qu'à l'ENPC (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, réseau Alumni, fichiers d'anciens, etc.). Le suivi de l'insertion des diplômés est assuré à la fois par au niveau de l'EUP et au niveau du parcours, sans que la méthode ne soit développée dans le dossier. Les résultats font l'objet de présentation auprès des étudiants lors des réunions de rentrée.

### Résultats constatés

Les effectifs de la mention sont relativement faibles, et surtout ne représentent qu'une part réduite et fluctuante des effectifs du parcours *Transport et mobilité* en master 2. Les données chiffrées ne sont pas toujours aisées à décrypter et certaines incohérences apparaissent lorsque l'on croise les différentes données proposées. La baisse sensible des effectifs dans la mention cette année (seulement 8 étudiants en master 2 semble-t-il) n'est pas expliquée. La formation connaît pourtant une forte pression à l'entrée : elle attire la moitié des 700 candidatures enregistrées en 3 ans pour le parcours TM. Le recrutement assure une diversité des profils étudiants à l'entrée en master 2, conformément aux objectifs de la formation. On constate un très faible taux d'échec et d'abandon. Le devenir des diplômés est connu avec des taux d'insertion excellents (100% des diplômés 2016 sont employés à 18 mois). Les débouchés professionnels sont conformes aux finalités et au niveau de qualification acquis par les diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une articulation réussie entre sciences pour l'ingénieur et sciences sociales qui répond aux attentes du marché de l'emploi dans le champ des transports, des mobilités et de la logistique.
- Un environnement de recherche et des partenariats d'excellence qui nourrissent la formation.
- Une offre de formation adaptable selon les parcours antérieurs des étudiants inscrits.

### Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Une mention qui repose en master 2 sur un unique parcours mutualisé avec une autre mention, ce qui engendre des risques de confusion.
- Des effectifs faibles et fluctuants.
- Une orientation recherche non plébiscitée par les étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Transport, mobilités, réseaux* est encore jeune et repose sur des enseignements mutualisés avec d'autres mentions ou formations. Tout cela peut expliquer la faiblesse des effectifs. Les évolutions annoncées, à savoir l'intégration d'un autre parcours dans la mention dès 2019, doit pouvoir apporter une croissance des effectifs pour atteindre un niveau qui soit plus en adéquation avec l'échelle d'une mention. Attention toutefois à ce que la visibilité ne soit pas péjorée par la démultiplication des établissements partenaires puisque ce nouveau parcours, *Transport et développement durable* serait co-porté par l'École des Ponts ParisTech (ENPC), l'École Supérieure des Mines de Paris et par l'École Polytechnique. Il ne faudrait pas que la mention ne devienne qu'un chapeau commun à de multiples parcours eux-mêmes systématiquement mutualisés entre différentes mentions, perdant ainsi de sa cohérence interne et rendant la progressivité de la spécialisation plus difficile à réaliser. Une réflexion doit ainsi être menée sur le positionnement de cette mention par rapport aux autres mentions avec lesquelles elle est susceptible de partager des parcours. Il serait possible de faciliter des parcours de formation correspondant à l'offre proposée par le master TMR sans pour autant recourir à l'existence d'une mention et d'un diplôme distinct. Il ne s'agit là que de réfléchir au mode de structuration, le projet pédagogique n'étant sûrement pas à remettre en cause. Enfin, compte tenu de la qualité de l'environnement scientifique, il serait souhaitable que l'orientation recherche de la mention se développe.



## MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissements : Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – UPEC, Université Paris-Est Marne-la-Vallée – UPEM

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Urbanisme et aménagement* est co-accrédité entre l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM). Il s'agit de la principale formation de niveau master portée par l'École d'Urbanisme de Paris (EUP), avec plus de 350 étudiants accueillis chaque année. Cette formation comprend une première année de tronc commun et neuf parcours de spécialisation en seconde année : deux ouverts à l'apprentissage, six en formation initiale « classique » et un dernier spécifiquement proposé en formation continue. Ces neuf parcours sont accessibles par validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements se déroulent sur le site de la Cité Descartes à Champ-sur-Marne.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les savoirs, savoir-faire et compétences attendus sont très clairement exposés et les offres de formation des différents parcours sont tout à fait en adéquation avec les objectifs de professionnalisation formulés. Les 9 parcours de master 2 qui composent la mention, tous ouverts à une forte pluridisciplinarité (géographie, économie, droit, sociologie, etc.), permettent de couvrir le large spectre des débouchés professionnels en aménagement et urbanisme. Cette forte pluridisciplinarité permet une ouverture de la formation à des étudiants titulaires de différents diplômes de licence, ce qui contribue à consolider l'approche transversale et thématique qui structure la mention. Les emplois visés sont diversifiés et en conformité avec le niveau d'étude. La structuration de la formation est d'ailleurs construite à partir d'un référentiel de cinq principales compétences métiers fondamentales, décliné en plusieurs parcours-type étudiants.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le master <i>Urbanisme et aménagement</i> est une formation particulièrement fédératrice au sein de l'EUP, en témoigne le nombre important d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans les différents parcours. Il constitue pour les deux universités partenaires un débouché attractif pour des étudiants ayant suivi des licences dans les domaines des sciences humaines et sociales ou encore du droit et de l'économie. La richesse de l'offre de la mention <i>Urbanisme et aménagement</i> permet à des parcours relevant d'autres mentions co-accréditées entre l'UPEC et l'UPEM de bénéficier d'enseignements mutualisés. Ce master se différencie des autres offres en aménagement et urbanisme en Île-de-France par le large spectre des thématiques de spécialisation proposées. <u>Les concurrences possibles entre cette mention et les autres formations franciliennes ne sont toutefois pas</u>

abordées. Ce master bénéficie d'un environnement particulièrement dynamique professionnellement et en matière de recherche. Il s'adosse en effet à trois laboratoires reconnus dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme qui possèdent une forte culture appliquée. Le Labex Futurs urbains participe aussi de cet environnement porteur. La présence de la chaire *Aménager le Grand Paris* renforce structurellement la forte relation qui existe entre recherche, formation et monde professionnel dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Cette relation s'exprime à travers différents partenariats formalisés, par exemple avec l'Institut d'Urbanisme de la région Île-de-France. Tant les unités de recherche impliquées que la localisation de la formation sur la Cité Descartes favorisent le partenariat avec l'École des Ponts Paristech qui se concrétise à travers le parcours *Transport et mobilité*, mutualisé avec le master *Transport Mobilités Réseaux*. L'environnement socio-économique est décrit avec précision, de même que les coopérations internationales qui intéressent notamment le parcours *Urbanisme et expertise internationale* (quatre partenariats européens spécialement pour ce parcours). Les deux parcours en alternance s'appuient chacun sur un CFA (centre de formation d'apprentis) différent (CFA Descartes et CFA Sup2000). À noter aussi que la formation s'appuie particulièrement sur l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme dont l'EPU est membre.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est particulièrement lisible, ce qui est à souligner pour une mention proposant 9 parcours différents. La spécialisation est progressive entre les deux années, avec un tronc commun méthodologique et thématique en première année et des parcours spécialisés en seconde année. Des passerelles existent puisque ces parcours de master 2 peuvent être intégrés à l'issue d'une première année de master réalisée dans une autre mention. Dans ce cadre, des enseignements de mise à niveau sont prévus en entrée de master 2 si l'équipe pédagogique l'estime nécessaire.

Les modalités d'enseignements mises en place sont variées : enseignements présentiels traditionnels, séminaires de recherche et professionnels, sorties sur le terrain, pédagogies d'atelier et de projet, jeux sérieux.

Un stage de quatre à six mois, suivi et évalué, est obligatoire au semestre 4 dans tous les parcours en formations initiale et continue. Un autre stage, facultatif, est proposé au semestre 2. Ces stages peuvent être réalisés en milieu professionnel (orientation professionnelle) ou en laboratoire (orientation recherche). Le stage sert donc à marquer l'orientation du parcours choisi par l'étudiant. Des contrats pédagogiques sont proposés pour les publics empêchés après échange avec l'enseignant tuteur. Chaque étudiant bénéficie, en effet, d'un accompagnement individuel qui repose sur une analyse de sa situation et de son projet en début d'année. Le processus de validation des acquis de l'expérience est décrit.

La formation comprend un volet remarquable de valorisation et préparation aux compétences additionnelles. Le processus de suivi de l'acquisition de ces compétences est, là encore, décrit. La professionnalisation est très présente dans chacun des parcours. Au moins 20 % du volume annuel d'enseignement sont dédiés à l'atelier professionnel en master 2. Chaque parcours bénéficie de l'accompagnement d'un PAST (professeur associé à mi-temps), notamment dans la conduite de ces ateliers. De nombreux professionnels non académiques interviennent, particulièrement dans les modules techniques qui représentent 10 à 30 % du volume d'enseignement selon les parcours et les années. La professionnalisation se conjugue aussi à travers les dispositifs de préparation à l'insertion, notamment les forums et les cycles de conférence métiers, mais aussi avec l'existence d'une junior entreprise.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est précise, témoignant de la démarche de suivi des compétences mise en place. Cette démarche est d'ailleurs liée à la dynamique d'innovation pédagogique : cette formation a obtenu plusieurs financements par réponse à des appels à projets.

La mention *Urbanisme et aménagement* porte une forte ambition de formation par la recherche comme en témoigne les interventions de nombreux enseignants-chercheurs dans l'ensemble des parcours. L'orientation recherche proposée dans les parcours en master 2 n'est toutefois suivie que par un faible nombre d'étudiants, mais croissant (8 étudiants en 2015-2016, 18 en 2017-2018). L'ambition affichée est d'accroître le vivier de doctorants potentiels pour les laboratoires d'adossement de la formation.

Le numérique fait l'objet d'enseignements (outils cartographiques par exemple), mais constitue aussi un levier de partenariat avec l'École Nationale des Sciences Géographiques à travers un accès à une formation à distance proposée par cette école aux étudiants n'ayant pas les bases suffisantes en systèmes d'information géographique. Cette offre de formation, qui s'entend comme un complément aux enseignements présentiels, est une illustration de l'importance que le numérique prend dans l'environnement de la formation.

L'internationalisation est une problématique bien présente dans la formation, à commencer par l'enseignement de l'anglais, présent en première et en seconde année dans tous les parcours. Cet enseignement prend

majoritairement la forme d'enseignements en anglais, plus que d'anglais. En effet, le parcours *Urbanisme et expertise internationale* propose par exemple, un semestre 3 entièrement dispensé en anglais. L'internationalisation repose aussi sur la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger, notamment dans le parcours *Urbanisme et expertise internationale*. Les destinations des stages sont renseignées (20 à 30 stages en moyenne par an). Il en est de même des chiffres de la mobilité entrante et sortante à l'échelle de la mention, qui font l'objet d'une analyse, même rapide. Le projet de mobilité sortante est construit dès la première année de master à l'occasion de l'entretien entre l'étudiant et son tuteur. Il s'agit donc d'un autre levier d'individualisation du parcours de formation.

### Pilotage

Les équipes pédagogiques sont bien diversifiées, composées notamment d'enseignants-chercheurs, de PAST et de professionnels non académiques qualifiés. Le volume et la part totale des interventions de ces derniers sont variables selon les parcours. Les responsabilités pédagogiques et le fonctionnement de la mention sont décrits. Chacun des neuf parcours est coordonné par deux enseignants-chercheurs représentant les deux universités co-accréditées. Le pilotage de la mention relève essentiellement du niveau de l'EUP, donc de la composante porteuse de la formation. Il n'y a en effet pas de conseil de perfectionnement propre à la mention. C'est le conseil de gestion de l'EUP qui joue ce rôle, ce qui est justifié dans le dossier par l'importance de cette mention au sein de la composante. Toutefois, un conseil de gestion et un conseil de perfectionnement ne peuvent pas répondre exactement aux mêmes attentes, ne serait-ce que dans leur composition. Le rôle des étudiants est ainsi peu clair : ils sont représentés au conseil de gestion, mais leur place n'est pas réellement décrite en ce qui concerne les échanges sur le devenir des formations. De même, s'il y a bien une structure de coordination pédagogique à l'échelle de la mention (le comité pédagogique qui se réunit six fois par an), on ne sait pas s'il existe des délégués/représentants étudiants. La place des étudiants dans le dispositif de pilotage est donc à préciser.

L'évaluation des enseignements a, jusqu'en 2017, reposé sur de seuls retours oraux. Depuis, une enquête d'évaluation des enseignements et des activités a été formalisée sans que celle-ci ne soit pour autant présentée dans le dossier. Elle est complétée par une enquête de satisfaction, dispositif non présenté, menée en même temps que l'enquête sur le devenir des diplômés à 6 mois.

Le dossier d'autoévaluation de la formation est particulièrement clair et synthétique, ce qui est à souligner au regard de l'existence de 9 parcours. Les points forts sont valorisés sans pour autant que les faiblesses ne soient ignorées. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées, de même que les règles de composition des jurys. Le suivi de l'insertion et des débouchés professionnels est effectué à la fois au niveau des universités co-accréditées et de l'EUP, à 6 mois et 24 mois, ce qui permet un suivi efficace. L'existence d'un cercle des partenaires depuis 2016, dont la fonction est la veille professionnelle en matière d'évolution des métiers et des attentes, est à souligner. La répartition des crédits ECTS en master 2 permet de mettre en valeur le stage (orientation professionnelle) et le mémoire (orientation recherche), avec toutefois de grandes disparités dans la pondération de ces deux activités entre les parcours. Le dossier ne précise pas si des suppléments au diplôme sont proposés.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants pour une mention de master, avec 110 à 130 étudiants en première année de master et près de 220 étudiants en deuxième année. Les parcours de deuxième année présentent des effectifs relativement équilibrés (entre 22 et 36 étudiants en 2018). La croissance des effectifs entre les deux années d'études est expliquée : il s'agit d'une arrivée d'étudiants provenant d'autres mentions de master. L'attractivité de la formation est confirmée par le nombre de candidatures, croissant, qui dépasse en 2018 les 500 demandes d'entrée en première année et atteint 728 dossiers pour l'entrée en deuxième année (800 en 2017, 550 en 2016). Ce chiffre est à pondérer par le fait que les étudiants peuvent déposer plusieurs demandes, une par parcours. Le recrutement est national et international. Les chiffres de la réussite sont présentés pour chacun des parcours, mais ne font pas l'objet d'analyse particulière. Le devenir des diplômés est finement suivi. La dernière enquête conduite a obtenu un taux de réponse de 80 %, ce qui est très élevé. 77 % des diplômés sont en emploi au bout de 6 mois dont 41 % en prolongement du stage et de l'alternance. 47 % des diplômés en emploi sont contractuels à durée déterminée, 41 % à durée indéterminée. Le niveau de qualification des emplois concernés est en adéquation avec les finalités du master. La poursuite d'études au sein de la mention est avérée, avec 85 % des étudiants de première année de master qui poursuivent dans l'un des 8 parcours proposés.

Le nombre de VAE réalisées dans le cadre de la mention est en revanche très faible avec seulement 2 dossiers qui ont abouti entre 2015 et 2018.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une offre exceptionnelle dans la diversité et l'approfondissement des champs de l'urbanisme qui en fait une formation reconnue à l'échelle nationale et internationale.
- Des moyens importants (humains et matériels) qui sont mis au service d'un accompagnement individualisé et professionnalisant.
- Un adossement scientifique très solide.
- De nombreux partenariats, notamment à l'échelle régionale.
- Un suivi précis, quantitatif et qualitatif, de l'insertion des diplômés.

### Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Pas de réelle analyse de la place de la formation dans l'abondante offre francilienne dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement urbain.
- Une démarche d'évaluation des enseignements à préciser.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Urbanisme et aménagement* est une formation bien ancrée et reconnue, bénéficiant de l'ancienneté des deux mentions auxquelles il s'est substitué. L'offre de formation est régulièrement adaptée. L'offre pédagogique est solide et très clairement structurée. Le dossier insiste à juste titre sur la place des professionnels et sur les conventions passées avec différents organismes, sur leur intérêt pour les projets et ateliers tutorés. L'environnement de recherche est porteur et pourrait servir à inciter plus d'étudiants à choisir l'orientation recherche des parcours le proposant. Tous ces points forts mériteraient d'être valorisés à travers la mise en place d'un conseil de perfectionnement et d'une réflexion sur une clarification de la place des étudiants dans le pilotage de la formation.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

## Observations sur le rapport du HCERES du 2 avril 2019

### Champ de formations : Villes, transports et territoires

Ce courrier contient, dans cet ordre, les observations de l'UPEM sur le champ de formations Villes, transports et territoires et les observations sur les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs
- Master Urbanisme et aménagement
- Master Transports, mobilités réseaux
- Master Génie urbain
- 

### Champ – Villes, transports et territoires

Nous avons pris note de l'avis globalement bien positif et nous en sommes reconnaissants. Quelques précisions peuvent être apportées :

- Concernant l'évaluation par compétence, il peut être noté que -contrairement à ce qui est noté dans le rapport HCERES (p.4)- les modalités d'évaluation des compétences sont intégrées dans les rapports de fin d'étude de master 2 qui sont réalisés par les étudiants à l'issue de leur période de stage.
- L'organisation de la formation avec deux mentions est indispensable pour le partenariat avec l'ENPC.

**p.5** – les modalités d'organisation et d'évaluation des ateliers (M1 et M2) sont les suivantes : Il s'agit d'un travail en petits groupes pluridisciplinaires de 5-10 étudiants dans un contexte de mise en situation professionnelle (sur la base d'une commande réelle). Le travail se réalise sur un site, généralement en région parisienne et les étudiants se consacrent un à deux jours par semaine en 1<sup>e</sup> semestre (M1) et 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> semestre (M2). L'évaluation se fait sur la base de rapports produits chaque semestre par les étudiants et de restitutions orales. Pour les ateliers de M1 une évaluation sur la base d'un cahier de suivi de l'acquisition des compétences rempli par les étudiants.

**p.5** – pour ce qui concerne la formation par la recherche : celle-ci est organisée en M1 et comme dans tous les parcours de M2 et donne lieu à une démarche de recherche formalisée dans le mémoire de recherche (M1) et mémoire de fin d'étude (M2). La « Voie Recherche » permet quant à elle de constituer un vivier de doctorants potentiels et n'a pas la vocation pléthorique misant plus sur la qualité et moins sur la quantité des étudiants.

**p.6** – Nous avons bien pris note de la remarque concernant le conseil de perfectionnement. Cependant, la composition et ses réunions récurrentes du conseil de gestion plénier (3 par an) et du comité des partenaires (1 par an) provoqueraient une véritable redondance avec la création d'un conseil de perfectionnement. En effet, les principaux secteurs professionnels concernés par l'urbanisme et les représentants des étudiants y sont présents et actifs. Néanmoins, il est envisageable de formaliser l'une des réunions du conseil de gestion élargie aux partenaires sous l'intitulé « conseil de perfectionnement ».

**P.6** – La pondération entre stage et mémoire de recherche sera examinée avec attention pour la prochaine accréditation. De même pour l'évaluation par compétence une démarche plus formalisée dans le cadre du mémoire du Master 2 sera mise en place.

# Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

**# Observation rapport HCERES : La formation ne propose pas d'enseignements de langue.**

Dans la nouvelle maquette récemment déposée, 15h de cours d'anglais ont été introduites. L'objectif est celui de l'apprentissage du langage et des termes techniques spécifiques au métier. Le travail sera fait à partir de documents de projet et publications scientifiques et techniques.

**# Il n'existe pas de supplément au diplôme.**

Nous travaillerons dans cette direction dans le cadre de la démarche compétences

**# Il n'existe pas de réel conseil de perfectionnement dédié à la formation et le pilotage de la formation n'est globalement pas clair.**

Effectivement le conseil de perfectionnement est actuellement mutualisé avec d'autres formations du département, et donc n'est pas dédié spécifiquement à la LP mais cela permet d'assurer une bonne représentation des professionnels (qui ne se déplacent qu'une fois) et d'avoir une vue plus globale sur le domaine de formation. Il est constitué de professionnels et chercheurs relevant des différentes formations. Le pilotage est assuré par cette instance et par un COPIL qui regroupe les 4 responsables de la LP issus des 4 établissements partenaires. Les deux étudiants délégués sont invités à participer aux réunions du COPIL.

**# Le dossier reste trop vague sur la nature des connaissances et des compétences à acquérir par les étudiants.**

Cette licence vise une insertion professionnelle immédiate et procure aux étudiants des compétences et des savoir-faire leur permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans la conception et le suivi opérationnel des projets. Compétences visées :

- maîtriser le processus du projet à toutes ses étapes, à en coordonner les activités consubstantielles,
- travailler en liaison avec les professionnels de la construction et de l'aménagement urbain,
- émettre un point de vue fondé sur le plan technique, et savoir proposer des solutions techniques ou économiques,
- participer au contrôle de la conformité du projet à la réglementation en vigueur,
- animer une réunion, à rendre compte, à rédiger un compte-rendu

Chaque unité d'enseignement possède un synopsis détaillé, relatif à ces compétences visées

# Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs

**# Le responsable de la mention assure 46% des enseignements :**

Il semble qu'il y ait une confusion entre les heures d'enseignement et la responsabilité des UE. En effet, certaines UE sont constituées de séminaires avec plusieurs intervenants. Le responsable de formation coordonne les intervenants et/ ou participe au débat avec l'intervenant.

D'autre part la méthodologie du projet tutoré est partagée avec un autre intervenant. Les heures de projet tutoré sont pour partie faites en entreprise, ces heures ne sont pas attribuées au responsable de formation.

Le responsable de formation intervient à hauteur d'environ 160h dans la licence professionnelle.

#### # L'ouverture internationale est peu favorisée :

Effectivement peu d'étudiants désirent effectuer leur stage à l'étranger malgré nos sollicitations. Cependant cette année nous avons accepté 3 étudiants étrangers (2 marocains, 1 algérien). 2 de ces étudiants ont finalisé leur inscription et ont suivi les enseignements.

## Master Urbanisme et aménagement

#### # p.3 « L'évaluation des enseignements a, jusqu'en 2017, reposé sur de seuls retours oraux. »

L'évaluation des enseignements est organisée de différentes manières : en M1 par questionnaire et M2 par des retours oraux et des questionnaires selon les différents parcours.

#### # p.4 « Pas de réelle analyse de la place de la formation dans l'offre francilienne »

Dans le cadre de l'APERAU, association regroupant une très grande majorité des formations en urbanisme et aménagement, des études et des bilans sont régulièrement menées pour connaître la situation globale de l'offre de formation. Les travaux dans ce cadre montrent qu'il n'y a pas de concurrence frontale avec les formations URA similaires en région île de France. L'EUP continue à recruter significativement à l'échelle nationale, les étudiants recherchant une formation à Paris envisagent peu les études en banlieue, ceux qui choisissent l'EUP pour ses formations professionnalisantes et ouvrant vers l'opérationnel en aménagement sont différents des étudiants cherchant des formations conduisant vers des postes de responsabilité politique.

## Master Transports, mobilités réseaux

#### # p.3 – conseil de perfectionnement

La mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique sera examinée pour la mention TMR, incluant les professionnels concernés par TM et par TRADD.

## Master Génie urbain

#### # Déconnexion du parcours MISE et recrutement particulier pour ce parcours (étudiants déjà diplômés).

Dans la nouvelle offre de formation, récemment déposée, le parcours MISE n'est plus dans la mention Génie Urbain mais dans une nouvelle mention : *Villes et Environnements Urbains* (dont l'accréditation demandée est conjointe avec l'Université de Cergy Pontoise et l'École des Ponts ParisTech).

Par ailleurs, toujours avec les mêmes partenaires, un travail est en cours pour créer un diplôme interuniversitaire (DIU) en parallèle du parcours MISE afin d'apporter une réponse plus adaptée au type de recrutement pour ce parcours.

Le Master MISE affiche une capacité d'accueil de 60 places par année de master. Le rapport HCERES note "une capacité de 60 places jamais atteinte sur la période, les effectifs moyens étant de 33 étudiants en première année du parcours MISE", ce qui est inexact. Le parcours MISE est co-accrédité avec l'Université de Cergy-Pontoise et de fait la moitié des étudiants sont inscrits à l'UPEM et l'autre à l'UCP. Mais au total, depuis sa création, la capacité d'accueil a toujours été atteinte et même systématiquement dépassée.

#### **# Étudiants en situation de handicap.**

Le nombre d'étudiants en situation de handicap reste relativement restreint dans la mention (1 ou 2 par an).

#### **# VAE.**

À ce jour, seul le parcours IMOAU a suscité des demandes des VAE. Ce parcours est facilement identifié par les candidats à une VAE compte tenu des métiers et des compétences opérationnelles visées, compétences que l'expérience permet d'acquérir. Le parcours DUD ayant une visée plus prospective, il est moins courant d'acquérir par l'expérience les compétences visées. Pour le parcours MISE, c'est probablement l'aspect très pluridisciplinaire qui rend plus compliquée la validation des acquis de l'expérience.

#### **# Modèles économiques des voyages d'études.**

Les voyages d'études sont financés sur fonds propre (taxe d'apprentissage, appels à projets « bonus qualité enseignement » de l'université et « bonus qualité apprentissage Descartes » du CFA Descartes). À ce jour, nous n'avons pas eu à mettre les étudiants à contribution.

#### **# Conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements.**

Un comité de pilotage a été organisé pour le parcours IMOAU en mai 2018. La réunion du conseil de perfectionnement de la mention complète est prévue pour juin 2019.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants, outre les actions systématiquement menées dans chaque parcours (en présentiel et/ou via des questionnaires en ligne), les étudiants sont invités à répondre au questionnaire de l'OFIPE (observatoire des formations et des insertions professionnelles, Évaluations). Un taux de réponse trop faible n'a pas permis à l'OFIPE d'éditer une fiche synthétique pour la mention GU. L'équipe pédagogique de la mention va s'attacher à améliorer ce taux de réponse

Le Président de l'UPEM

Gilles ROUSSEL



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)